



Michel David Un gouvernement sans ministres à Montréal? Page B 5

Culture L'art peut-il se faire sans user des stéréotypes? Page B 7

Le prix du passé Le fédéral ouvre le portefeuille pour réparer les erreurs Page B 5

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2017



Une activité d'initiation au ski de fond organisée par la Ville de Val-d'Or, où les participants étaient originaires du Bangladesh, du Maroc et de l'Algérie.

VILLE DE VAL-D'OR

La grande séduction au pays de l'or

L'Abitibi est à la recherche d'immigrants pour pallier la pénurie de main-d'œuvre

En plein boom minier, l'Abitibi cherche de l'or, mais également une denrée devenue presque aussi précieuse: des travailleurs. Et devant une pénurie de main-d'œuvre sans précédent, elle a commencé une vaste opération charme auprès des immigrants. Récit.

LISA-MARIE GERVAIS
à Val-d'Or

Devant le Tim Hortons, dans le journal local, dans la vitrine des magasins de la rue principale, impossible de rater le message. À Val-d'Or, les écriteaux « Nous embauchons! » sont partout. Celui du McDonald's affiche un alléchant 13\$ l'heure comme salaire de départ. Un dépanneur offre même 17\$ l'heure pour un commis de nuit. Ici, les travailleurs sont presque aussi recherchés que l'or.

Sur l'artère commerçante de la ville, la 3^e Avenue, Choco-Mango recherche un chocolatier. Même deux. Et pourquoi pas trois? Olga Coronado Mijangos, propriétaire de cette chocolaterie artisanale, célèbre pour ses accords chocolat-vin, a un urgent besoin de renfort à temps plein. « C'est la première fois que j'ai autant de difficulté à en trouver. C'est un vrai casse-tête! » lance la femme d'affaires, qui a fondé son commerce il y a plus de 15 ans.

En pleine période des Fêtes, la Guatémaltèque d'origine a dû rappeler deux employées à la retraite. Elle met elle-même la main à la pâte depuis que l'une de ses pâtisseries est partie. Même qu'elle songe à louer un chocolatier en cette période festive. « Je n'ai pas le choix. Je n'ai trouvé personne et les commandes continuent de rentrer. »

À Val-d'Or, et à vrai dire dans toute l'Abitibi, en plein boom minier, la crise de la main-d'œuvre est sans précédent. Pas moins de 98% des entreprises disent être en recrutement actif, rapporte un récent sondage mené par la Chambre de commerce locale auprès d'entrepreneurs de tous les secteurs — industriel, commerce de détail, restos. « Et 86% de nos répondants ont dit que la main-d'œuvre est leur plus grand frein. Certains refusent même des contrats par manque de monde », s'est inquiétée Héléne Paradis, présidente de la Chambre de commerce de cette ville d'environ 30 000 habitants.

« Toute personne disponible volontaire qui remplit un certain nombre de critères et qui est prête à recevoir une formation est la bienvenue », affirme le maire de Val-d'Or, Pierre Corbeil. « Et on a les bras ouverts pour n'importe qui venant de n'importe quelle contrée proche ou lointaine. »

Les bouchées doubles

Alors que le ministre de l'Immigration, David Heurtel, s'appête à tenir mardi un forum sur l'intégration des immigrants en emploi, Val-d'Or ne cache même pas son jeu. Elle veut de plus en plus séduire les immigrants de partout au Québec. « Qu'on cherche à en recruter autant, c'est une première », constate M^{me} Paradis. « Les gens d'ici mettent les bouchées doubles. »

Vendredi prochain, Val-d'Or déroulera même le tapis rouge à une cinquantaine de travailleurs qualifiés immigrants. De *barmaid* à géophysicien, en passant par dynamiteur, des centaines d'emplois sont à pourvoir. « On va nolisier un avion et leur faire une opération charme, dit M^{me} Paradis. On va leur faire rencontrer des employeurs, mais aussi leur faire visiter la ville, leur montrer ce qu'il y a de beau à Val-d'Or. »

Organisée par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) en partenariat avec Emploi-Québec, cette grande séduction, appelée « Emploi en sol québécois », a ciblé cinq grandes régions du Québec en mal de travailleurs. Lors d'un salon de l'emploi qui s'est tenu début novembre, les 2700 postes disponibles ont été présentés à des immigrants parlant le français et détenant un permis de travail et des diplômes reconnus. Ces derniers pouvaient s'inscrire à ces tournées en région qui se déroulent ces jours-ci. Il y aura une phase 2 au mois d'avril.

« J'ai été surpris par le nombre de personnes inscrites en Abitibi. C'est une région quand



LISA-MARIE GERVAIS LE DEVOIR

La pénurie de main-d'œuvre touche tous les types de commerces.

même très populaire », assure Benoît Malric, directeur des initiatives stratégiques à la FCCQ. « La qualité de vie est importante pour les immigrants. Ils recherchent aussi beaucoup l'accès à l'enseignement supérieur pour leurs enfants. Et ils savent que les salaires sont plus élevés en région. Quand on pense qu'un foreur gagne 80 000\$ par année, c'est attractif. »

De plus en plus d'étrangers

N'empêche, ce n'est pas d'hier que l'Abitibi fait les beaux yeux aux travailleurs étrangers. Les minières et les forestières embauchent de plus en plus de personnes venues d'ailleurs. Même que les restaurants de la chaîne McDonald's de la région, dont certains n'ouvrent plus le dimanche faute d'employés, ont recruté directement au Maroc.

D'origine sénégalaise, Ousseynou Mbaye était prêt à tout pour trouver un emploi dans son domaine. « Si on quitte notre continent pour venir jusqu'ici, qu'on reste à Montréal ou en Abitibi, c'est la même chose, quoi. L'essentiel, c'est de trouver quelque chose qui te plaît, quitte à t'éloigner si tu ne trouves rien », dit le travailleur en informatique.

À la chocolaterie Choco-Mango, la fée des *cupcakes* est une Colombienne et celle qui lui donne un coup de main, une jeune stagiaire elle

aussi originaire d'Amérique du Sud. Un chocolatier mexicain, qui avait déjà travaillé au Québec, a répondu à l'avis de recherche de la chocolaterie. « J'espère que ça va fonctionner. On en a besoin. Pour moi, ça fait longtemps que la seule solution à la pénurie de main-d'œuvre, c'est l'immigration », dit-elle.

Pour attirer les immigrants étrangers au cœur de la forêt boréale à 525 kilomètres de Montréal, encore faudra-t-il apprendre à bien leur chanter la pomme. Val-d'Or devra dégainer son arme de séduction massive. Le maire Corbeil a son idée. « Aimeriez-vous ça, bénéficier de 12 heures de disponibilité par semaine? Sortez de la grande ville. On n'en a pas, de trafic, dit-il avec le plus grand sérieux. Vous pourrez passer plus de temps avec vos enfants, à jouir de la vie. Ici, on vit à un autre rythme. »

Le Devoir

98%

C'est le nombre d'entreprises en recrutement actif, selon un récent sondage mené par la Chambre de commerce de Val-d'Or

Dossier Vaste opération charme en Abitibi. L'immigration en région: défis et avantages. Trois portraits d'Abitibiens venus d'ailleurs. Pages B 2 et B 3

VASTE OPÉRATION



SAVEURS DU MONDE

Viande grillée et plantain servis lors de l'événement Saveurs du monde, qui vise le rapprochement des cultures. À droite: une sortie à Amos organisée par La Mosaïque.



LA MOSAÏQUE

Les défis de l'immigration en région

Les ressources manquent pour accueillir les nouveaux arrivants

TEXTES : LISA-MARIE GERVAIS

Les immigrants sont de plus en plus nombreux à s'installer en Abitibi. Malgré tout, la région part de loin. A-t-elle les infrastructures pour accueillir ces nouveaux arrivants ?

Yollette Lévy n'oubliera jamais l'accueil qu'on lui a réservé lors de son arrivée à Val-d'Or en 1969. Lors d'une fête tenue à l'école secondaire qui venait de l'embaucher comme professeure de chimie, ces nouveaux collègues la désignent membre du jury du concours de « callage » d'original. « Comment interpréter ce geste ? Voulait-on rire de moi ? », raconte celle qui ne connaissait ni cet animal ni son cri. « En rentrant le soir, mon mari m'a dit : "Ils te disent qu'il y a une place pour toi. Maintenant, c'est à toi de la prendre !" »

Aujourd'hui, à l'aube de ses 80 printemps, cette place, on peut dire qu'elle l'a prise. Mais au début, l'ex-syndicaliste et conseillère municipale rappelle que son mari et elle étaient presque les seuls Noirs de la ville. « On était 12 de la communauté haïtienne et on trouvait ça beaucoup. »

Près de 50 ans plus tard, le visage de l'Abitibi a changé. Il faut bien plus que deux mains pour compter ses nouveaux arrivants. Le nombre d'immigrants a dépassé cette année le cap des 2000, ce qui représente 1,5% de la population abitibiennne. La région est même celle qui connaît la plus forte croissance parmi les régions éloignées, comme la Côte-Nord et la Gaspésie.

Désormais, plus de 100 nouveaux venus choisissent de s'y installer chaque année. « Ce sont des chiffres relativement petits, mais ça veut dire quelque chose », croit Mariella Colini, de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Le maire de Val-d'Or, Pierre Corbeil, n'est pas étonné. « Val-d'Or, c'est un mini-Montréal à l'échelle de l'Abitibi, dit-il. C'est un carrefour, une porte d'entrée pour ceux qui viennent du sud. »

Cet été, des parfums d'ailleurs ont embaumé la forêt boréale grâce au kiosque alimentaire de

Saveurs du monde, un événement organisé au marché public de Val-d'Or. Des accents de partout émanent des chantiers. La Ville songe également à ouvrir un local de prière pour la communauté musulmane, comme vient de le faire sa ville cousine, Rouyn-Noranda.

Pas de francisation

Déjà très actif, l'eldorado minier a encore beaucoup à faire pour intégrer ses immigrants. La région est maintenant dépourvue d'avocats en immigration et même de bureau d'immigration depuis la fermeture, en Outaouais, de celui qui prenait les dossiers de la région. Pire, il n'y a pas de véritables classes de francisation, faute d'étudiants.

Pourtant, 30% des arrivants ne sont pas francisés, rappelle Jocelyne Hurtubise, présidente du conseil d'administration de l'organisme d'aide aux immigrants La Mosaïque. « Concept Alpha offre des cours particuliers et le centre de formation aux adultes essaie de monter des groupes, mais c'est difficile parce qu'il y a peu de gens intéressés. Leurs horaires et leurs besoins sont différents. »

Colombienne d'origine, Cinzia Schiappa aurait bien aimé avoir accès à des cours de français gratuits à son arrivée il y a 20 ans. Alors en attente de sa résidence permanente, elle n'y avait pas droit. « La première année, j'étais isolée. Je restais à la maison et j'écoutais mes émissions en anglais », explique celle qui est aujourd'hui très bien intégrée.

Un désert de services

Le ministère de l'Immigration a des exigences très peu adaptées aux régions. La Mosaïque reçoit des subventions pour soutenir huit personnes répondant aux critères d'immigration, mais en aide en réalité une trentaine. « C'est difficile d'exiger une employée de plus pour aider, parce que le ministère va exiger qu'elle rencontre un nombre "x", d'immigrants. Mais on n'a pas le volume », explique Johanne Alarie, porte-parole du Centre Entre-femmes.

Or, les besoins sont là. « En région, on est moins équipé. L'hôpital m'a déjà appelé pour savoir comment s'y prendre pour donner des soins à un immigrant, laisse tomber Vicky Potvin, intervenante à la Mosaïque. Il y a une réelle volonté des gens d'ici d'accueillir des Syriens et des Haïtiens, mais on se fait souvent dire qu'on n'a pas les infrastructures. »

La fermeture de bureaux de développement régionaux, dont celui du ministère de l'Immigration, a « ébranlé » la communauté. « C'est un dur coup dans une région comme la nôtre où les villes sont éparpillées. Il faut pouvoir se concerter, être en contact et à un moment donné, si on veut faire du développement régional et attirer les immigrants, va falloir que ça soit financé », affirme Jocelyne Hurtubise. Le message a d'ailleurs été passé au ministre de l'Immigration, David Heurtel, lors de sa tournée abitibiennne début novembre.

En attendant, les immigrants, qui avaient accès à des services personnalisés, sont désormais laissés à eux-mêmes pour renouveler un permis de séjour, par exemple. « Ce sont des gens qui souffrent ou qui ont parfois vécu des

« Val-d'Or, c'est un mini-Montréal à l'échelle de l'Abitibi, c'est un carrefour, une porte d'entrée pour ceux qui viennent du sud »

Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or

« Si on veut faire du développement régional et attirer les immigrants, va falloir que ça soit financé »

Jocelyne Hurtubise, présidente du conseil d'administration de l'organisme d'aide aux immigrants La Mosaïque

situations difficiles. On ne peut pas les laisser seuls devant un ordinateur dans un centre de Service Québec ou de Service Canada », déplore Enrique Colombino.

Racisme en région ?

Dans le gymnase d'une école secondaire de Val-d'Or, deux buts de hockey sont couchés par terre. C'est soir de soccer pour une dizaine de Valdoriens d'origine africaine. « Il y a de l'ignorance. Oui, des gens pensent qu'on vit dans les arbres et les cases, mais ce sont des clichés normaux pour lesquels je ne m'en fais plus », explique sagement Christian Komgom, un ingénieur qui a lancé l'entreprise Afritibi, qui vend en ligne des produits exotiques. « Moi, ce que je vis surtout, c'est de la curiosité. »

Publié en avril dernier, l'« Aperçu de la situation du racisme à Val-d'Or », dressé grâce à des entrevues menées avec des groupes de discussion pour prendre le pouls de la situation, démontre que le racisme est présent, mais qu'il vise surtout les autochtones.

Sur une échelle de 1 (totale acceptation) à 10 (haine raciale), les immigrants interrogés évaluent le degré de racisme à 3 ou 4. « Il y a de la discrimination. Oui, il y a des cas. Mais du racisme actif... ce n'est pas répandu », indique Paul-Antoine Martel, animateur à la vie rurale et communautaire à la Ville de Val-d'Or. Les immigrants et les autochtones disent surtout vivre du profilage racial, de la discrimination à l'emploi et sur les réseaux sociaux.

Le port de signes religieux

Quant à l'islam, les jeunes semblent très peu se formaliser du port de signe religieux et trouvent « cool » l'idée d'un centre communautaire musulman. Les gens d'affaires trouvent que les musulmans amènent une « certaine couleur » à la ville, mais croient qu'ils devraient davantage adopter les us et coutumes du « pays ».

Ils s'opposent aussi au port de signes religieux au travail, selon l'« Aperçu ». « Ici, on n'a pas de ghetto ou de lieu où se regroupent les immigrants de manière autosuffisante. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne rassemblent pas. [...] Mais ils savent qu'ils n'ont pas le choix de se mêler, sinon ils ne peuvent pas vivre », constate M. Martel.

De là naît naturellement un curieux syncrétisme. « J'ai déjà participé à une fête de fin du

ramadan qui avait lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb avec un drapeau du Vatican et un portrait du pape François au mur », sourit-il.

Islamophobie contrôlée

L'Abitibi n'échappe toutefois pas au vent d'islamophobie qui souffle sur tout le Québec. « C'est dans les médias, c'est partout. Les gens le remarquent et nous, on le remarque. Beaucoup de gens me parlent de leurs craintes », note Vicky Potvin, de la Mosaïque. Sans compter que le chapitre de La Meute dans le coin, qui affiche désormais une centaine de membres, connaît un certain regain de popularité.

Mais ce n'est rien à comparer au mouvement d'extrême droite qui avait semé la pagaille au début des années 1990. Coups de téléphone haineux, graffitis de croix gammées... et injures Jocelyne Hurtubise ciblant surtout les Noirs. Yollette Lévy s'en souvient.

A son école, des skinheads poussaient des cris bizarres sur son passage et refusaient même de boire au même robinet qu'elle. Ne se laissant pas intimider, elle faisait exprès pour boire à chacune des sources d'eau. « J'ai fini par gagner. » Certains cas ont dû toutefois se régler devant les tribunaux.

« Le racisme est là, en Abitibi. Il est latent. Mais ça ne veut pas dire qu'il va éclater. Heureusement, le système, par je ne sais trop quelle grâce, nous permet encore de vivre dans le respect », conclut la Valdorienne.

Le Devoir

Portrait de l'immigration en Abitibi

Nombre total d'immigrants: 2135

Continent de provenance

Europe	745	34,9%
Afrique	710	33,3%
Asie	355	16,6%
Amériques	320	15,0%

Source: Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

1,5 %

Le nombre d'immigrants a dépassé cette année le cap des 2000, ce qui représente 1,5% de la population abitibiennne.

CHARME EN ABITIBI



Vingt ans après son arrivée au Québec, Olga Coronado Mijangos, d'origine guatémaltèque, est aux commandes d'une chocolaterie prospère.

LISA-MARIE GERVAIS LE DEVOIR



VALÉRIE RANCOURT

Une photo prise lors d'une activité d'accueil organisée par La Mosaïque



SAVEURS DU MONDE

Le thé du Maroc servi lors de l'événement Saveurs du monde, en juillet dernier

OLGA CORONADO MIJANGOS

Quand le cœur est dans le chocolat

L'histoire d'Olga Coronado Mijangos aurait pu inspirer le film *La grande séduction*. Son mari étant chirurgien dans la région de Montréal, toute la famille — dont trois enfants de 8, 13 et 15 ans — a été invitée à goûter aux charmes de Val-d'Or, cette boom town minière en mal de médecins. C'était en 1996.

« Les enfants disaient: "Maman, mais c'est quoi ce trou perdu?" On s'était dit qu'on allait rester quatre ans, pas plus », raconte cette femme d'origine guatémaltèque. Vingt ans plus tard, toute la famille y est encore, sauf l'un des enfants.

Comme elle restait surtout à la maison et qu'elle parlait peu le français, Olga Coronado

admet avoir mis du temps à s'intégrer au début. C'est par l'entrepreneuriat qu'elle prendra sa place.

Après quelques années à s'ennuyer, elle décide d'ouvrir un bistro dans un petit local du centre commercial de Val-d'Or.

« À l'époque, l'économie était en chute. L'or valait à peine 200 \$ l'once et les maisons se donnaient presque, se souvient-elle. Mais comme mon mari était le chirurgien de la place, on a eu beaucoup de soutien de la part des gens. »

Sauf pour le cœur de cette fille de confiseur battait pour le chocolat. Après avoir suivi une formation chez Bary-Caillebaut à Saint-Hyacinthe, Olga fondait Choco-Mango il y a 15 ans,

une chocolaterie artisanale dont la réputation dépasse largement les frontières de l'Abitibi.

Avec un sommelier, elle développe le concept d'accord chocolats-vins et distribue ses créations partout au Québec.

Grâce à une bourse d'excellence, la femme d'affaires accomplie s'est même récemment rendue jusqu'à Paris pour concevoir un tout nouveau chocolat fait de cacao venant de trois continents.

« J'aime faire plaisir aux gens », dit-elle pour expliquer son succès. Après avoir succombé aux charmes de la grande séduction, à son tour de séduire les gourmands.

Le Devoir

« Il n'y a pas plus Abitibiens que nous »

Yolette Lévy, tour à tour enseignante, syndicaliste et conseillère municipale

« Le rêve amossois, c'est comme le rêve américain. Tout est à bâtir, pour peu que tu prennes ta place. »

Aimé Pingi, devenu le comité d'accueil des nouveaux arrivants



LISA-MARIE GERVAIS LE DEVOIR

Yolette Lévy, d'origine haïtienne, estime que son intégration a été facile.

YOLETTE LÉVY

Une vie harmonieuse

En Abitibi depuis près de 50 ans, Yolette Lévy a été tour à tour enseignante au secondaire, syndicaliste et conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or.

La pharmacienne d'origine haïtienne a même reçu le prix Charles-Biddle et a été sacrée « Patriote de l'année » en Abitibi.

Pourtant, on lui demande encore d'où elle vient lorsqu'on la croise et elle est la première sollicitée pour faire des commentaires aux médias sur les nouveaux arrivants. « Mais quand est-ce que je vais arriver, moi? » demande-t-elle en soupirant.

Après avoir fui l'Haïti de Duvalier pour aller enseigner pendant quatre ans au Zaïre (aujourd'hui la République démocratique du Congo), son mari et elle ont déposé leurs candidatures pour des postes d'enseignant.

« Nous sommes venus en Abitibi parce qu'il n'y a que la commission scolaire de Val-d'Or qui nous offrait des postes à tous les deux », explique-t-elle.

À l'époque, la région voyait les jeunes partir pour les mines après le secondaire ou aller étudier dans la métropole, et elle avait un grand be-

soin d'immigrants. « Et nous, les immigrants, on arrivait et on était éduqués. On comblait ce besoin. » Malgré quelques incidents racistes, son intégration a été « extrêmement facile », insiste-t-elle.

Au final, Yolette Lévy dit avoir vécu une vie harmonieuse. Elle a eu trois enfants, de nombreux petits-enfants, dont plusieurs sont demeurés dans la région.

L'une de ses filles enseigne même aux autochtones de Lac-Simon. « Il n'y a pas plus Abitibiens que nous », dit-elle en rigolant.

Le Devoir



LISA-MARIE GERVAIS LE DEVOIR

Aimé Pingi, d'origine congolaise, rêve de s'impliquer en politique municipale.

AIMÉ PINGI

Un aller simple pour l'Abitibi

De Kinshasa à Amos. Lorsqu'il est arrivé il y a huit ans au Canada — « le pays dont on rêve tous au Congo » —, Aimé Pingi avait un aller simple pour l'Abitibi. Il n'est même pas resté à Montréal.

« J'avais discuté avec une femme d'Amos sur un forum en ligne et elle m'avait dit qu'elle allait m'accueillir », raconte le chimiste dans la quarantaine, analyste de la qualité de l'eau pour Eska. « C'est ma deuxième mère encore aujourd'hui. »

Son premier boulot? Chauffeur de Zamboni à Saint-Félix-de-Dalquier. « Je ne connaissais même pas le hockey! Disons que j'ai été un sujet de curio-

sité », dit-il en rigolant, qui est effectivement devenu une personnalité connue de la ville. Aujourd'hui, c'est lui, le comité d'accueil des nouveaux arrivants.

Après avoir passé un premier hiver difficile — « J'avais tellement les joues gelées que je ne pouvais pas sourire! » —, Aimé Pingi a décidé de plonger tête première dans sa nouvelle communauté pour se bâtir un réseau. « J'ai tapé "bénévolat" et "Amos" sur Internet et le premier lien qui est sorti, c'est le Centre de prévention du suicide d'Amos », raconte-t-il.

Il s'y est impliqué pendant de nombreuses années, notamment comme président du

conseil d'administration. Il a aussi donné de son temps à la section abitibienne de la Croix-Rouge, organisé des activités pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs et il fait partie d'un comité de gouvernance des eskers de la région.

Ce père de famille amossois a même tenté de se faire élire — en vain — comme conseiller municipal, marchant ainsi dans les pas de son mentor Ulrich Chéribin, le défunt maire d'Amos, d'origine haïtienne. « Le rêve amossois, c'est comme le rêve américain. Tout est à bâtir, pour peu que tu prennes ta place. »

Le Devoir

PERSPECTIVES

Le cœur bioartificiel n'est pas pour demain

Les progrès se multiplient toutefois, 50 ans après la première greffe cardiaque

Il y a 50 ans, une première greffe cardiaque réussie faisait poindre l'espoir chez les patients condamnés. Les immenses avancées réalisées en matière de transplantation se voient aujourd'hui ralenties par la pénurie croissante d'organes. Cœurs mécaniques, organes créés en laboratoire ou par impression 3D? De quoi sera fait l'avenir?

ISABELLE PARÉ

Le 3 décembre 1967, Louis Washkansky, 54 ans, recevait le cœur de Denise Wallis, 22 ans, fauchée la veille sur une route d'Afrique du Sud. Le Dr Christiaan Barnard devenait le premier chirurgien à sauver un patient grâce à un cœur prélevé sur un autre être humain.

Pas plus de 60 secondes après avoir été prélevé, le petit organe reprenait ses pulsions dans le thorax du receveur, faisant mentir une récente série de transplantations marquées par l'échec. Washkansky succomba 18 jours plus tard à une infection, mais un pas gigantesque dans l'histoire de la médecine venait d'être franchi.

Après la mise au point de la ciclosporine il y a 30 ans, un immunosuppresseur, le nombre de greffés, morts prématurément en raison du phénomène de rejet, se mit à chuter de façon vertigineuse. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de personnes doivent leur survie à une greffe cardiaque et des cœurs sont transplantés sur des patients de plus en plus âgés. En revanche, le vieillissement de la population, de plus en plus affectée par des maladies chroniques, a fait s'étirer le nombre des malades en attente d'une greffe cardiaque.

Une survie moyenne de 12 ans

« La greffe cardiaque n'est plus un traitement expérimental, la survie moyenne atteint désormais 12 ans. Ce qui nous limite, c'est l'insuffisance de donneurs », affirme le Dr Michel Carrier, chirurgien à l'Institut de cardiologie de Montréal et directeur du Département de chirurgie cardiaque à l'Université de Montréal.

Après un an, le taux de survie des patients atteint maintenant 90%, 80% après cinq ans, et 50% après douze ans. « Ce n'est pas une panacée puisque la moitié meurt avant douze ans », souligne le chirurgien.

Le salut par la valve

Depuis les années 2000, c'est plutôt l'avènement des valves

d'assistance ventriculaire VAD (*ventricular assisted device*) qui a révolutionné le domaine de la greffe et la survie des patients en attente d'un organe. En pompant le sang en lieu et place du cœur malade, ces pompes implantées chez plus de 40 000 personnes dans le monde sont devenues des « ponts vers la vie ». Elles permettent aux patients de survivre jusqu'au moment de leur trouver un cœur compatible.

« Certains patients ont vécu jusqu'à trois, quatre et cinq ans avec cela. Il s'en implante de 60 à 70 par année au Québec », explique le Dr Carrier.

La taille de ces valves mécaniques a fondu au fil des ans et, avec la miniaturisation, celles-ci pourraient d'ici quelques années devenir aussi simples à implanter qu'un cardiostimulateur — le *pacemaker* —, estime le chirurgien. Le médecin transplantateur voit plus d'avenir concret dans cette voie que dans celle de cœurs complètement artificiels. « Ces valves très fiables permettent de survivre avec un cœur malade et même, dans de rares cas, d'en améliorer les fonctions », explique le chirurgien.

Pénurie d'organes

Mais l'accès à la greffe cardiaque demeure toujours tributaire du nombre d'organes disponibles. Si le bassin de donneurs a légèrement crû en dix ans au Québec, le nombre de cœurs disponibles, lui, a peu

La science permet maintenant de récupérer et « garder en vie » des organes autrefois considérés comme « inaptes » à la greffe

fluctué, souligne le Dr Carrier. Les causes du décès rendent souvent les cœurs impropres à la greffe. Comment surmonter cette pénurie?

Une partie de la réponse se trouverait dans un meilleur dépistage des donneurs potentiels, affirme le Dr Pierre Marsolais, fondateur du Centre de prélève-



Le Dr Christiaan Barnard examine la radio de la poitrine de Louis Washkansky, sur qui il a pratiqué, le 3 décembre 1967, la première greffe du cœur.

ment d'organes (CPO) de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Au Québec, le nombre de donneurs par million d'habitants oscille autour de 20, alors que la science évalue ce potentiel à 80 donneurs par million d'habitants. « Il faut aller chercher ces donneurs potentiels. Ce sont les structures d'accompagnement des familles et de prise en charge des donneurs dans les hôpitaux qui manquent », soutient-il.

La science permet aussi maintenant de récupérer et « garder en vie » des organes autrefois considérés comme « inaptes » à la greffe. « J'ai déjà vu des poumons prélevés aux États-Unis, placés sous perfusion, puis déplacés en avion jusqu'à Toronto, avant d'être redirigés et transplantés à un patient américain. » Entretemps, les recherches se multiplient pour trouver des solu-

tions de remplacement au don d'organes.

« On est toujours en quête du Graal, celui de l'organogénèse qui vise à créer des organes à partir de cellules humaines », affirme la Dr^{re} Marie-Josée Hébert, néphrologue, spécialiste de la transplantation rénale et vice-rectrice à la recherche, à la découverte et à l'innovation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

La médecine régénératrice à la rescousse

En 2013, des scientifiques généraient un « minicerveau » humain en développant en laboratoire des cellules pluripotentes, reprogrammées pour devenir des neurones, d'autres des embryons de cœurs et de rein. Des organes simples, comme le pavillon d'une oreille, ont été reproduits en combinant l'impression 3D à la culture de cellules de peau

en laboratoire. La *start-up* californienne Organovo se targue de pouvoir imprimer des tissus de rein, de foie, de poumon, de vaisseaux sanguins, de cœur et de peau. La création de tissus humains aux fins de greffe n'est donc plus un scénario digne d'un film de Frankenstein.

Des organes in vitro

Des chercheurs du Québec, pionniers dans la culture de tissus de la peau, s'attaquent désormais à la culture de tissus de la cornée, de vaisseaux sanguins et même de valves cardiaques. « Les recherches sur la greffe d'épiderme et d'épithélium cornéen générées en laboratoire sont rendues à l'étape des essais cliniques chez l'humain », insiste la Dr^{re} Lucie Germain, directrice scientifique du LOEX, le Centre de recherche en organogénèse expérimentale de l'Université Laval.

On planche aussi sur la création de vaisseaux sanguins, créés à partir de cellules humaines ensemencées sur des substrats de plastique. Après avoir formé des matrices, ces couches de tissus sont ensuite roulées pour recréer des vaisseaux. « Ces vaisseaux sanguins parfaitement autologues pourraient éliminer le recours aux médicaments anti-rejet », explique la Dr^{re} Germain. Le même procédé appliqué au développement de valves cardiaques est rendu au stade préclinique.

« À terme, l'objectif est d'arriver à générer des organes, mais le cœur est un organe complexe. Il a fallu 30 ans pour développer la peau bioartificielle. En faudra-t-il 25 pour arriver à créer un cœur? À moyen terme, c'est plus réaliste de penser que des parties d'organes seront créées grâce au génie tissulaire. »

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à GROUPE SAM CANADA INC de vous présenter au Palais de justice de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6 afin de récupérer le préavis d'annulation d'inscription et l'Avis de révocation d'un certificat d'inscription. Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 03 Août 2017 par Yvan Nolet, juge de la Cour du Québec dans le dossier numéro 540-22-025704-171. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Montréal, le 2 Décembre 2017 Hugo Philippe, huissier de justice #909

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que suite au décès de Fleurette BEAUDOIN, en son vivant domiciliée au CHSLD St-Georges, 3550, rue Saint-Urbain, chambre 430-B, Montréal, Québec, H2X 2E1, survenu le 3 décembre 2015, un inventaire des biens de la défunte a été déposé et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Suzanne HOTTE, notaire, sise au 7077, rue Beaubien Est, bureau 201, à Montréal, (QC), H1M 2Y2. Fait ce 30 novembre 2017, par Me Suzanne HOTTE, notaire.

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à ARMAND ETHIER ou ses ayants droit de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne situé au 25, rue Martigny Ouest, St-Jérôme, Québec afin de recevoir la Demande introductive d'instance en acquisition du droit de propriété d'un immeuble par prescription. Avis de présentation et Déclaration sous serment qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause 700-17-014750-178. Prenez avis que la Demande sera présentée pour décision le 21 décembre 2017 à 9h en salle B1.04 du palais de justice de Saint-Jérôme. Le présent avis est publié à la demande de Carl Thibault, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Montréal, le 30 novembre 2017 Lucie Meunier, huissière

Primeau Proulx et Associé inc.

Syndics autorisés en insolvabilité

Avis de la première assemblée (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire des faillites de :
9176-9851 Québec Inc., corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 328, Chemin Yamaska, St-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0. Faillite
9219-9355 Québec Inc., corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 400, rue Willard, Cowansville (Québec) J2K 3A2. Faillite
 AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9176-9851 Québec Inc.** est survenue le 23 novembre 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 décembre 2017 à 10h00 au bureau du syndic, 675, boul. St-Joseph, bureau 101, Drummondville (Québec).
 AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9219-9355 Québec Inc.** est survenue le 23 novembre 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 décembre 2017 à 10h00 au bureau du Surintendant des faillites, Édifice Sun Life, 1155, rue Metcalfe, salle 1071, Montréal (Québec).
 Ce 22^e jour de novembre 2017.
PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité
SYLVAIN PROULX, CPA, CA, SA, Syndic administrateur
 103-3410, Chemin de Chambly, Longueuil (QC) J4L 1N8
 Tél. : (450) 670-1040 • Téléc. : (450) 670-1542

Avis public de notification (article 136 et 137 C.p.c.)

Dossier : 505-04-014670-061
 Avis est donné à Isabelle Gallant de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, situé au 1111, Jacques-Cartier Est, Longueuil (Québec), J4M 2J6 dans les 30 jours afin de recevoir la demande du demandeur pour pension alimentaire et formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants qui y ont été laissés à votre attention. Soyez aussi avisé que ladite demande du demandeur pour pension alimentaire et formulaire de fixation des pensions alimentaires sera présentée pour décision devant le tribunal le 8 janvier 2018 en salle 117 à 9h00 au palais de justice du district de Longueuil. Le présent avis est publié à la demande de Caroline Desjardins, Huissier de Justice, qui a tenté sans succès de vous signifier la demande introductive d'instance. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Longueuil, le 30 Novembre 2017 Caroline Desjardins, Huissier de Justice

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à un représentant de SAGA CONSEIL INC. et à HAJIBA ZAABOUL de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance et l'Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-243254-177. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice. Le présent avis est publié à la demande de Guillaume Labelle, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Montréal, le 30 novembre 2017 Lucie Meunier, huissière

AVIS DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à LES HÉRITIERS ET LÉGITIMAIRES DE FELU ROLAND CORBIN de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Laval situé au 2280, boul. St-Martin Ouest, Laval, Québec, afin de recevoir le **Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et déclaration sous-serment** qui a été laissée à votre attention et qui porte le numéro de cause 540-05-008904-173. Advenant l'omission de remédier à tous les défauts envers le créancier, un jugement pourrait être rendu et exécuté contre vous. Le présent avis est publié à la demande de Normand Thout, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le **Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire et déclaration sous-serment** Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Montréal, le 24 novembre 2017 Stéphanie Laforest, Huissière de Justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Yolande Roy, en son vivant domiciliée au 6000, chemin Deacon, appartement # D7, Montréal, province de Québec, H3S 2T9, survenu le 2 avril 2017, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 30 novembre 2017, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1. Donnée ce 2 décembre 2017. Véronique Décarie et Matthieu Décarie, liquidateurs

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Paul-Emile RAYMOND, en son vivant domicilié au 579, rue Nicolet, Montréal, Québec, H1W 3K2, décédé le 10 mai 2017 à Montréal, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'adresse du liquidateur, Ginette RAYMOND, au 581, rue Nicolet, Montréal, Québec, H1W 3K2. Ginette RAYMOND, liquidateur

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à **RAYMOND QUÉBEC INC.** de vous présenter au greffe civil du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal dans les 30 jours afin de recevoir la **demande introductive d'instance, avis d'assignation et pièces** qui y a été laissée à votre attention et qui porte le numéro de cause 500-22-241863-177. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice. Le présent avis est publié à la demande d'Olivier Gaucher, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier la demande introductive d'instance. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Répétigny, ce 30 novembre 2017 Olivier Gaucher, Huissier de Justice

AVIS AUX CRÉANCIERS DE RCR INTERNATIONAL INC. et W.J. DENNIS & COMPANY

Avis est par les présentes donné que le 21 novembre 2017, à la suite d'une requête déposée par RCR International Inc. et W.J. Dennis & Company, (les « **Débitrices** ») la Cour Supérieure du Québec pour le district de Montréal (le « **Tribunal** »), siégeant à titre de tribunal désigné en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« **LACC** ») a émis une ordonnance initiale (l'« **Ordonnance Initiale** ») nommant Ernst & Young Inc. à titre de contrôleur (le « **Contrôleur** ») et accordant aux Débitrices diverses mesures de protection. Le numéro de dossier du greffe du Tribunal attribué à ces procédures est le 500-11-053555-179.

Le contrôleur a mis en place un site web, à l'adresse www.ey.com/ca/ccr, sur lequel se trouve l'Ordonnance Initiale ainsi que diverses informations concernant les procédures aux termes de la LACC.

À ce jour, aucune procédure de réclamation n'a été approuvée par le Tribunal, et, par conséquent, les créanciers ne sont pas tenus de déposer une preuve de réclamation en date des présentes.

Ernst & Young Inc., SA
 ès qualité de contrôleur nommé par le tribunal
 800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1900
 Montréal (Québec) H3B 1X9

courriel : rcr.monitor@ca.ey.com
 sans frais du Canada et des États-Unis : 1-866-488-0333
 télécopieur/fax : 514-395-4933

© 2017 Ernst & Young Inc.



AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135, 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné à Groupe Radius inc. que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et avis d'assignation a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1 rue Notre-Dame Est à Montréal dans le dossier 500-22-241807-174. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ces sujets. Montréal, le 2 décembre 2017 Le secrétaire d'arrondissement, Domenico Zambito, avocat

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (135, 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné à Groupe Radius inc. que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et avis d'assignation a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1 rue Notre-Dame Est à Montréal dans le dossier 500-22-241807-174. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

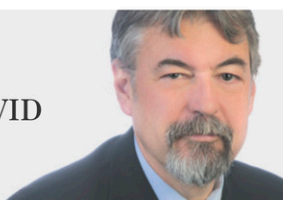
À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice. À Montréal, le 30 novembre 2017 Sonia Lavoie, huissier de justice

PERSPECTIVES

La métropole orpheline

MICHEL DAVID



Depuis des décennies, on se plaint un peu partout au Québec du poids excessif de Montréal au Conseil des ministres. D'un gouvernement à l'autre, près de la moitié de ses membres représentent une circonscription de la métropole. Dans le cabinet Couillard, c'est le cas de 14 sur 30.

La prochaine élection générale pourrait toutefois créer une situation qui apparaissait jusqu'à maintenant totalement impensable. Si ses résultats étaient ceux du dernier sondage Léger-*Le Devoir*, la CAQ pourrait former un gouvernement majoritaire sans avoir fait élire un seul député à Montréal, qui s'en trouverait de facto exclu.

Même Duplessis avait réussi à inclure un Montréalais dans son cabinet, en nommant Paul Dozois, élu en 1956 dans Montréal-Saint-Jacques, aux Affaires municipales. Son prédécesseur dans la même circonscription, Omer Côté, avait occupé l'ancien poste de secrétaire de la province de 1944 à 1956.

Le sondage crédite la CAQ de 27% des intentions de vote dans l'ensemble de la région métropolitaine, mais cela inclut les couronnes nord et sud, où elle pourrait réaliser un balayage. Sur l'île, la seule circonscription où elle peut entretenir quelque espoir est Pointe-aux-Trembles, où elle avait terminé deuxième à l'élection générale de septembre 2014, 5329 voix derrière la péquiste Nicole Léger.

La CAQ pourrait former un gouvernement majoritaire sans avoir fait élire un seul député à Montréal

Le scénario le plus probable est toutefois que le PLQ maintiendra son emprise sur l'ouest de la ville, où la récente entreprise de séduction du gouvernement Couillard semble avoir convaincu les anglophones tentés par les anglophones tentés par la CAQ de rentrer au bercail. Le PQ devrait se contenter des deux ou trois circonscriptions que QS n'arriverait pas à lui arracher.

En 2006, Stephen Harper, qui n'avait fait élire aucun député à Montréal, avait nommé Michael Fortier ministre responsable de la Métropole et l'avait casé au Sénat en attendant qu'il se déniche un siège, mais il s'était fait battre à l'élection générale.

François Legault pourrait nommer lui aussi un ministre non élu, ou encore confier la responsabilité de Montréal à un député de la banlieue, mais la métropole n'en serait pas moins soumise au bon plaisir de Québec et des régions. Imaginez les cris d'horreur, notamment dans les milieux d'affaires! Même Valérie Plante en perdrait le sourire.

M. Legault préférerait sans doute que l'élection ait lieu maintenant. Depuis mars dernier, la progression de la CAQ a été constante, mais son chef sait d'expérience qu'il est risqué de monter trop vite. En décembre 2011, il se voyait déjà premier ministre et il est toujours le chef du deuxième parti d'opposition.

Six ans plus tard, la situation est cependant bien différente. La CAQ est vraiment identifiée à ce que son chef appelle «l'équipe du changement», même si la plupart des électeurs auraient sans doute du mal à expliquer en quoi consisterait ce changement, outre de mettre les libéraux à la porte.

Il y a déjà un moment que M. Legault est perçu comme le chef le plus apte à occuper le poste de premier ministre. La nouveauté est que 40% des électeurs et surtout 46% des francophones croient maintenant que la CAQ est «prête à gouverner le Québec», ce dont l'ADQ n'avait jamais réussi à les convaincre. Il reste à recruter des candidats crédibles aux Finances et à la Santé.

«Ça ne me dérange pas que la CAQ passe en avant, on va crever cette baloune-là», a lancé Jean-François Lisée cette semaine au cours d'une entrevue accordée à un collègue du *Journal de Montréal*. «Tout ce qu'on a à faire, c'est de préparer notre remontée.»

Certes, rien n'est impossible en politique, mais la pente paraît bien abrupte. Les choses en sont au point où le PQ n'incarne pas plus le changement que le PLQ, qui est au pouvoir depuis près de 15 ans. Et la population ne perçoit pas son chef comme un meilleur premier ministre potentiel que Manon Massé ou Gabriel Nadeau-Dubois.

La première chose à faire pour M. Lisée serait de convaincre ses propres troupes qu'il est toujours l'homme de la situation plutôt que de faire partie du problème. Une nette majorité d'électeurs libéraux (64%) et surtout de caquistes (82%) estiment que leur chef respectif est le plus apte à gouverner, mais à peine la moitié des péquistes (49%) sont de cet avis. Quand on leur demande qui gagnera la prochaine élection, seulement le quart (26%) choisissent leur parti.

S'il faut trouver une bonne nouvelle pour le PQ dans le sondage, c'est que l'exode vers Québec solidaire semble bel et bien terminé. Il reste à espérer que la fusion avec Option nationale ne rendra pas QS plus acceptable aux yeux de ceux qui ne digèrent pas que le référendum ait été placé sur une voie de garage.

mdavid@ledevoir.com

Le prix du passé

Le fédéral ouvre de plus en plus le portefeuille pour réparer des erreurs

Cette semaine, c'étaient les homosexuels. Il y a eu les autochtones de Terre-Neuve la semaine d'avant et ceux adoptés de force le mois dernier. Le trio el-Maati-Almalki-Nureddin y a aussi eu droit, à l'instar d'Omar Khadr cet été. Ottawa s'excuse beaucoup ces temps-ci, avec à la clé des centaines de millions de dollars en compensations. Le phénomène, s'il n'est pas nouveau, s'est intensifié sous Justin Trudeau. Mais est-il bénéfique?

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

La liste des dédommagements versés par le gouvernement fédéral, accompagnés parfois d'excuses officielles, s'allonge. Les homosexuels ayant été traqués dans la fonction publique entre 1962 et 1996 ont reçu cette semaine des excuses solennelles de la part du premier ministre Justin Trudeau à la Chambre des communes. Et une enveloppe de 145 millions de dollars.

La semaine dernière, M. Trudeau s'est rendu à Terre-Neuve pour offrir des excuses officielles aux quelque 1000 enfants passés par des pensionnats autochtones entre 1949 et 1979. Une compensation de 50 millions avait été consentie l'an dernier. Stephen Harper avait refusé de les inclure dans ses excuses de 2008 pour les pensionnats autochtones parce que les écoles terre-neuviennes, mises sur pied avant l'entrée de la province dans la Confédération, n'avaient pas été gérées par le gouvernement fédéral.

Début octobre, Ottawa a consenti 750 millions pour les 5000 à 30 000 enfants autochtones enlevés à leur famille et placés dans des familles non autochtones dans les années 1960.

Cet été, le Canada s'est excusé auprès d'Omar Khadr pour ne pas l'avoir aidé lorsqu'il était emprisonné à Guantánamo. Celui-ci a obtenu 10,5 millions de dollars, soit le même montant que celui versé en catimini à Abdullah Almalki, à Ahmad Abou el-Maati et à Muayyed Nureddin pour les mauvais traitements qu'ils ont subis en Syrie sur la foi d'informations erronées fournies par le Canada. Selon *La Presse canadienne*, Ottawa s'excusera bientôt pour le refoulement en 1939 du *MS St. Louis*, un bateau rempli de 900 juifs allemands qui cherchaient refuge.

Les sommes versées par les libéraux à titre de dédommagement totalisent 987 millions. S'il est tentant d'y voir une inclination toute «trudeauienne», il faut se rappeler que Stephen Harper a aussi allongé les milliards. Pour les pensionnats autochtones, il a assorti ses excuses d'une enveloppe de 2 milliards. Il s'est aussi officiellement excusé de l'imposition d'une taxe d'entrée aux immigrants chinois entre 1885 et 1923 et a versé 20 000\$ à chacun des 220 survivants. Et c'est lui qui a établi la norme de 10,5 millions de dollars pour les Canadiens maltraités à l'étranger en versant cette somme, en plus de présenter des excuses, à Maher Arar en 2007.

Stephen Harper a aussi injecté 34 millions dans une initiative mise sur pied par Paul Martin consistant à financer diverses initiatives commémoratives pour certaines communautés ethniques ayant subi des préjudices dans le passé. Les Ukraino-Canadiens ont ainsi reçu 2,5 millions en 2005 pour l'incarcération de leurs ancêtres pendant la Première Guerre mondiale et les Italo-Canadiens en ont eu autant pour leur incarcération pendant la Seconde Guerre mondiale.

Un rapport au passé détourné

Pour Eric Bédard, historien à la TELUQ, ces excuses à répétition trahissent un changement d'attitude par rapport au passé un peu malsain. «On se tourne vers le passé pour régler des comptes. La posture d'aujourd'hui est une sorte de supériorité morale face au passé. Les gens d'hier étaient dans une sorte de grande noirceur généralisée. On était dans une époque de domination où les minorités étaient écrasées, où les hommes dominaient les femmes, etc.», note celui qui a écrit, en 2011, *Recours aux sources. Essai sur notre rapport au passé*.

«L'usage public du passé, autrefois, en était un où on survalorisait peut-être les héros, les grands personnages, et où on se sentait trop petit face au passé. Cela créait des inhibitions, ajoute M. Bédard. Mais aujourd'hui, on est dans l'extrême inverse. On se sent supérieur face au passé.» Et il y a un risque de devenir complaisant envers notre époque.

Selon l'historien Bédard, «ça manque d'équilibre. On est dans la repentance, la mauvaise conscience, la supériorité morale avec ces demandes de pardon à répétition». Le constat est le même du côté de Gerald Allard, professeur de philosophie au cégep de Sainte-Foy. «C'est comme si le christianisme avait disparu, mais était resté. Au lieu d'être coupables et à genoux devant Dieu, on est à genoux devant les victimes. Et on les cherche. [...] C'est comme si le schéma psychologique du christianisme était resté, mais Dieu est mort.»

La mode des victimes

Les deux professeurs estiment que cette inclination à la repentance s'inscrit parfaitement dans l'ère victimaire dans laquelle le monde occidental est entré. «On est passé d'un monde où, sans que les gens soient machiavéliques, on acceptait le fait qu'il y avait quelqu'un qui était au pouvoir et qu'il y avait des perdants et des gagnants, explique M. Allard. Aujourd'hui, on est dans un monde plutôt rousseauiste, où la pitié pour les faibles est devenue le critère de la justice.»

Pour M. Allard, «le geste de M. Trudeau est parfaitement syntonisé avec cet esprit actuel. Il



Le premier ministre Justin Trudeau essuyant ses larmes, mardi, après avoir présenté ses excuses à la communauté LGBTQ2. Son père, Pierre Elliott, n'aurait probablement pas approuvé ses épanchements.

« On est en train de créer des gens qui sont des moumounes. Qui voient qu'être délicats, hypersensibles, c'est payant. Pire, si tu n'es pas hypersensible, tu es malade. »

Gérald Allard, professeur de philosophie au cégep de Sainte-Foy

pleure de honte et nous montre à nous tous que, si nous ne pleurons pas de honte pour les crimes du passé, nous devrions avoir honte. C'est un spectacle absolument fascinant. Le professeur de philosophie reconnaît que le passé est truffé d'injustices, mais quand le présent en arrive à se flageller, «c'est là que tout bascule».

Le père de Justin Trudeau n'aurait probablement pas approuvé ses épanchements. En 1984, Pierre Elliott Trudeau a refusé d'offrir des excuses aux Canadiens d'origine japonaise internés pendant la Seconde Guerre mondiale. «Je ne pense pas que c'est la tâche d'un gouvernement de redresser les torts du passé, avait-il dit. Il ne peut pas réécrire l'histoire. Notre travail est d'être juste à notre époque.» Prophétique, il avait lancé: «Je ne suis pas sûr où il faudrait s'arrêter dans les compensations.»

Une culture inspirée de Marx

Pour le professeur de psychologie de l'Université de Toronto Jordan Peterson, la culture victimaire est une forme de marxisme post-moderne «avec une nouvelle terminologie». «Il y a une trame narrative très puissante dans notre société qui présente toute la civilisation comme une bataille entre les oppresseurs et les opprimés.» L'opresseur bourgeois de Marx est devenu le Blanc, le mâle ou l'hétérosexuel, tandis que son prolétaire opprimé est maintenant la personne racisée, la femme ou le queer. Il trouve tout cela néfaste d'un point de vue psychologique. «Le danger quand on s'estime victime, c'est qu'on tend à chercher son bourreau et à réclamer vengeance.»

Cette posture intellectuelle victimaire, soutient Gerald Allard, est en droite ligne avec ces appels, qui déchirent les campus universitaires de l'Amérique du Nord, à «décoloniser» l'enseignement, à se libérer des diverses dominations

(mâle, blanche, hétéronormative) ou encore à créer des espaces sécuritaires (*safe space*) libres de discours contraires. Dans le milieu universitaire anglophone, on appelle ces revendicateurs des «flocons de neige» (*snowflakes*).

«On est en train de créer des gens qui sont des moumounes, lance le professeur de philosophie. Qui voient qu'être délicats, hypersensibles, c'est payant. Pire, si tu n'es pas hypersensible, tu es malade. Si tu ne sens pas qu'il y a constamment autour de toi des Blancs mâles gagnants qui veulent ton mal, c'est parce que ton radar est défectueux. Tu dois développer ce radar. Et tu peux même devenir extrêmement violent parce que tu es une victime.»

Cet automne, à l'Université Dalhousie, une controverse a éclaté à propos du 150^e anniversaire du Canada. Masuma Khan, une leader étudiante musulmane portant le voile, a tenté de faire adopter une motion pour que l'anniversaire ne soit pas célébré parce que cela reviendrait à célébrer «400 ans de génocide» avec «les Blancs privilégiés». Lorsque des étudiants se sont opposés à elle, elle a écrit sur ses comptes sociaux que «la fragilité blanche peut aller se faire foutre». Son rappel à l'ordre par les autorités universitaires est présenté comme une atteinte à sa liberté de parole en tant que personne racisée.

Une brèche pour l'avenir

Le professeur d'histoire Eric Bédard trouve dommage que le présent s'autorise à juger le passé à l'aune des normes sociales actuelles plutôt que selon le contexte d'alors. «On ne parle pas de gens qui ont nécessairement commis des crimes. On parle de gens qui reflétaient les valeurs de leur époque, lesquelles étaient tout à fait admises à l'époque.»

Par exemple, on oublie que bien des femmes non autochtones célibataires ont aussi été forcées de donner leur enfant en adoption entre 1940 et 1970. Dans la foulée de la compensation pour la rafle autochtone des années 1960, le sénateur Art Eggleton a d'ailleurs écrit une lettre ouverte demandant compensation pour ces quelque 300 000 autres femmes.

Quand M. Trudeau a présenté ses excuses aux gais cette semaine, *Le Journal de Montréal* a pendant quelque temps écrit sur son site Internet «Madeleine Trudeau s'excuse encore». Le texte était accompagné d'un photomontage du premier ministre portant des couleurs pastel sur fond de drapeau de la fierté gais.

Anecdotique? M. Bédard croit qu'il y a un risque à trop s'excuser. «J'ai peur du *backlash*, que les gens disent «ça suffit» et que, non seulement ça ne permette pas de cicatrifier les blessures, mais que ça approfondisse certains ressentiments.»

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS



REPENTIGNY - VALMONT SUR PARC
Joli condo 1 004 PC au RDC. 2 CAC, grand balcon avec accès cour, foyer au gaz, A/C, système d'alarme, plusieurs améliorations, remise, 2 stats. Copropriété bien gérée et saine. Plusieurs EXTRAS.
184 000 \$ - CENTRIS # 9210019
Marie-Claire Provost
450-585-0999
courtier immobilier, groupe sutton synergie inc.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE



À LOUER AU MOIS
Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux.
Janvier à mai 2018 : 2 500 \$ / mois
438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955 appartement-montmartre.com

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons marieharie@gmail.com
819-300-1330

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER



OUTREMONT
445 boul. St-Joseph Ouest, près Laurier
Immeuble béton, 2 ascenseurs
4 1/2 (Petit) 1 350 \$/mois
4 1/2 (Grand) 1 650 \$/mois
Cuisine et salle de bains renovées, chauffé, eau chaude et électroménagers inclus. Nouvelles fenêtres. Garage intérieur : 126 \$/mois
SURINTENDANT 514-276-5949

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ROSEMONT - 4 1/2
Près cinéma Beaubien. Frais peint, n.fum., 1 ch. fermée, entrées, rangement. Tranquille. LIBRE.
825 \$ 450-668-0733

598
SERVICES DIVERS

598
SERVICES DIVERS

vendre ou acheter
CONSULTER
Sutton
NOUVELLE DÉMEURE
RECHERCHER
418 930-3366
SERGE-PHILIPPE TREMBLAY
COURTIER IMMOBILIER
tremblays@sutton.com

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appeler : www.alternatives.ca • 514-982-6606


307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmeduSauv.ca



Roy, Hélène 1931-2017

À Montréal, le 27 novembre 2017, à l'âge de 86 ans, est décédée paisiblement Mme Hélène Roy au CHSLD Rousselot.
Elle était la fille de feu Jean Roy et de feu Yvonne Lavoie.
Elle laisse dans le deuil son fils Jean-François (Martine Lévesque), sa fille Dominique (Philippe Horth), ses petits-fils Émile, Nicolas et Denis, ses sœurs et frères : Reine (Luis Huapaya), Gérard (Lise Gélinas), Jean-Paul (Ghislaine Audet), Carmel (Robert Houle) ainsi qu'autres parents et amis.
La famille recevra les condoléances au complexe
Sansregret
4419, rue Beaubien Est, Montréal
le samedi 9 décembre de 13h à 15h, alors qu'aura lieu une liturgie en chapelle. Un goûter suivra.
Au lieu de fleurs, la famille suggère un don au CHSLD Rousselot dont le personnel formidable a accompagné avec professionnalisme et sérénité Mme Roy dans ses derniers moments.



Maître François Aquin Ad. E. 1929 - 2017

Andrée Le Roy a le regret de vous faire part du décès de son mari, François Aquin. Il laisse également dans le deuil ses filles, Valérie et Stéphanie (Christian Hardtke), et ses petits-enfants, Matteo et Fabrizio Del Pio, et Ludovic et Astrid Hardtke.
Né à Ville-Émard, il fit ses cours classiques au Collège Sainte-Marie puis entra chez les Jésuites où il effectua son noviciat. Diplômé en droit (U de M et McGill), il est admis au Barreau du Québec en 1956.
Il s'est fait connaître sur la scène politique du Québec, notamment en tant que président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec (1959-1963), puis de la Fédération libérale du Québec (1963-1964). Élu député libéral dans Dorion en 1966, il quitta le parti le 28 juillet 1967 et devint le 1er député indépendantiste du Québec. Il participa à la fondation du Mouvement Souveraineté-association en 1967. Il quitta la politique en 1968 pour retourner à la pratique du droit et de l'enseignement.
Il a exercé la profession d'avocat jusqu'en 2012 et s'est forgé une excellente réputation de juriste, de praticien et de plaideur notamment en droit administratif. Il a été chargé de cours à la Faculté de droit de l'U de M (1969-1989). Souvent conférencier, il était également l'auteur de nombreux articles et ouvrages. En 2009, il a reçu la distinction d'avocat émérite du Barreau du Québec. Il était aussi Fellow de l'American College of Trial Lawyers.
La famille recevra vos témoignages de sympathie le dimanche 3 décembre de 17h à 20h au complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal.
URGEL BOURGIE
ATHOS
Consultez notre registre au urgelbourgier.com / 514 735-2025
Suivi d'un hommage au salon à 20h.

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

Association québécoise des troubles d'apprentissage
« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »
www.aqeta.qc.ca

ENCAN
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE À 10H.
Tableaux de renommés et antiquités
(450) 796-2886
WWW.ENCANGELINEAU.COM


MAQETA
en tant que spécialiste
moi aussi JESUIS CAPABLE
Lévelin Chartrand-Duval 1988
aqeta.qc.ca

Cécile Cloutier 1930-2017



Le professeur Cécile Cloutier-Wojciechowska est décédée le 30 septembre 2017, à l'âge de 87 ans, à l'Hôpital Général d'Ottawa. Elle fut précédée par son époux, feu le Professeur Jerzy A. Wojciechowski. Elle laisse dans le deuil ses filles Maria (époux Hiro Shibuya) et Ève, son petit-fils Isao Alexandre Shibuya, sa soeur Rachel Cloutier-Vigneault, ses neveux et nièce, Michel, Louis, François et Pascale et leurs familles, ainsi que de nombreux ami(e)s. Née à Québec, elle était la fille d'Adrien Cloutier et Maria Lantagne.
La famille vous accueillera à la :
Maison Gomin Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec QC G1V 2K8
le vendredi 15 décembre 2017 de 19 h à 21 h.
Le service religieux sera célébré le samedi 16 décembre à 14h, en l'église Saint-Michel de Sillery, 1600, du Cardinal-Persico, Sillery, Québec QC.
Poète, elle a publié au Québec, en Ontario et en France, 19 recueils de poésie et une pièce de théâtre (jouée à Québec, Montréal, Paris, New-York et Radio-Canada), et un conte pour enfant. Elle a reçu plusieurs prix et bourses, dont le Prix du Gouverneur général du Canada pour son recueil *L'Écoute* et le Prix de la Société des Poètes français jugé par Jean Cocteau.
Elle a trois Maîtrises et deux Doctorats, dont l'un de la Sorbonne à Paris. Elle est professeure émérite de littérature française de l'Université de Toronto, et y a fondé le Centre de recherches en poésie québécoise d'aujourd'hui. C'est plus de 120 articles et critiques qu'elle a publiés, organisé plus d'une vingtaine de colloques et nombre d'ateliers d'écriture.
Elle a fondé la Société canadienne d'esthétique et l'Association des amis de Gaiette Lapointe, et fondé trois revues de poésie. Elle a fait partie de la Société des Gens de Lettres de France et du Pen Club de Paris. Elle a été l'un des premiers membres de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois. Elle est présidente fondatrice et membre honoraire du Salon du livre de Toronto. Elle a créé le jardin des poètes, chez elle à Neuville, consacrant ses arbres un à un à ses chers amis disparus, année après année. Elle vous ouvrirait grandes ses portes à Québec, Ottawa et Toronto, et à Paris lorsqu'elle y vivait.
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 686-8811 / Télécopieur : 418 686-8813 / Courriel : infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la défunte :
www.athos.ca

564
DÉCORATION INTÉRIEURE



BAIGNOIRES EN BOIS 100 % QUÉBEC ARTECO INC
arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com
PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

Communiquez avec **Le Mémoriel** pour publier :

- Avis de décès • Faire-part • Remerciements
- Condoléances • Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, QC, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com

Le mémoriel

Pour les Fêtes, offrez *Le Devoir* en cadeau.



Cette année, faites découvrir notre **nouveau D Magazine** du samedi à vos proches. Offrez-leur un de nos abonnements pour aussi peu que 41,57 \$ pour 13 semaines.

Visitez le www.ledevoir.com/promonoel ou appelez au 1 800 463-7559

Carrières & professions

1 2 3 1
SERVICES PRIX

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

✉ mcote@ledevoir.com
☎ 514.985.3313

PERSPECTIVES



AETIOS PRODUCTIONS/VERONIQUE BONCOMPAGNI

Dans la série télévisée *Unité 9*, les personnages fictifs de Jeanne et d'Eyota Standing Bear (sur notre photo, interprétée par la comédienne innue Natasha Kanapé Fontaine) sont des « survivantes », décrit l'auteure Danielle Trottiér.

L'art peut-il se faire sans user des stéréotypes ?

Si on veut un art qui change le monde, alors, forcément, oui, répondent des spécialistes

Peut-on faire de l'art sans utiliser les stéréotypes? La question courait après que des artistes se furent engagés, dans une lettre ouverte publiée jeudi dans *Le Devoir*, à ne plus valoriser ni banaliser les agressions sexuelles dans leur travail. Mais en refusant les clichés, ne risquent-ils pas la naissance d'un art *politically correct*? Peut-être, ont riposté certains, mais la liberté artistique doit-elle pour autant permettre à l'artiste de ne pas réfléchir aux conséquences sociales des images qu'il produit? Discussion.

CATHERINE LALONDE

Les stéréotypes sont des représentations sociales collectives, partagées. Ce sont donc aussi des outils fort efficaces, qui nous permettent de nous appuyer, comme sociétés, sur des points communs, et d'en faire vibrer plusieurs d'un seul coup de corde, rappelle la doctorante en éducation Sara Mathieu-Chartier. La litanie est infinie: les femmes sont faibles, les hommes sont forts; elles sont soumises, ils sont dominants; elles sont pénétrées, ils sont pénétrants. Autant de clichés, finalement sexuels, qui nuisent énormément, surtout aux femmes, et qui finissent par les exposer aux agressions sexuelles», selon l'auteure Lili Boisvert.

Hasard des circonstances, une scène de la série *Unité 9* présentait crûment lundi le viol du personnage de Jeanne. Doit-on voir des viols? Est-ce reconduire une sempiternelle violence des hommes sur les femmes? Le réalisateur Jean-Philippe Duval croit que cette scène en était au contraire une de dénonciation. Car elle ne comporte pas « d'esthétisation, ni d'érotisation ou de négation de la douleur de la femme ». « La dénonciation, pour moi, embarque dans la mesure où on est bouleversé par ce qu'on voit. C'est pour ça que j'ai filmé beaucoup de gros plans, pour tout concentrer sur l'humain. »

« On est, avec Fabienne Larouche [la productrice] et Danielle Trottiér [l'auteure], en train de poursuivre le travail télé des Janette Bertrand et Lise Payette, qui ont parlé au Québec de sujets durs mais réels et nécessaires, comme l'inceste et la violence », en les réfléchissant à long terme, en les développant tranquillement, de concert, en discutant de longue haleine avec les acteurs.

Danielle Trottiér souligne de son côté qu'elle parle, à travers les personnages fictifs de Jeanne et d'Eyota Standing Bear, de survivantes. « Mon propos, c'est de dire: "Mesdames, sachez que, si ça vous est arrivé, on peut se reconstruire." Mais j'ai besoin de temps pour y arriver. » On en a pour les douze prochains épisodes, renchérit M. Duval. « Je dis: "Attendez." Il ne faut pas tirer cette scène hors de son contexte », car aucun téléspectateur ne sait encore comment Jeanne intégrera cet événement.

Suivre une recette

En arts comme au quotidien, les stéréotypes ne sont pas entièrement négatifs, mais ils sont toujours « de l'ordre de la facilité, observe Sara Mathieu-Chartier. Ils réduisent la complexité. C'est lié à un préjugé, ils permettent tout de suite de mettre quelque chose dans une case pour

savoir comment réagir ». Le problème vient quand « ils nous enferment et nous empêchent d'être nous-mêmes », poursuit la spécialiste en éducation à la sexualité.

« En les suivant, on suit une recette plutôt que de se poser des questions. [...] D'un point de vue artistique — qui n'est pas le mien, hein, je suis vraiment cartésienne, précise la doctorante, j'ai l'impression qu'il y a dans les stéréotypes une matière à déconstruire. J'ai étudié le design de jeux vidéo et ce sont les contraintes qui font les bons jeux, quand on peut les dépasser pour surprendre l'autre joueur ou l'auditeur. Et les stéréotypes sont des contraintes, intéressantes à dépasser. »

Créations et désirs des femmes

Jean-Philippe Duval, qui a tourné six fois 24 épisodes d'*Unité 9*, est d'accord. « Je cite souvent [le réalisateur] Jean-Luc Godard, qui disait qu'il vaut mieux commencer avec un cliché que de finir avec un cliché. De là, on peut défaire, mettre en question. » Celui qui a signé *Dédé. À travers les brumes* estime que, « oui, comme créateur, [il a] une responsabilité sociale, et non, [il] n'utilise pas de [sa] liberté de création sans réfléchir ». « On est financés par de l'argent public; je suis très responsable et je trouve ça important comme créateur de l'être », ajoute-t-il.

Comment sortir de l'emprise des stéréotypes? Lili Boisvert estime qu'il faut donner plus souvent les rênes créatives aux femmes. « Je pense que ça part beaucoup des décideurs, sur l'allocation des ressources. L'initiative de la SODEC et de l'Office national du film, qui vise la parité, est superimportante. On ne peut pas faire abstraction du fait que la culture, depuis des siècles, est produite presque exclusivement par des hommes. Tout notre imaginaire est donc colonisé par le leur. Il faut plus de produits culturels faits par des femmes. »

Il faut aussi, poursuit l'auteure du *Principe du cumshot* (VLB), valoriser le regard et le désir féminins. Prendre acte qu'il y a un désir féminin, et que le désir est quelque chose qui se construit et s'alimente. « Et qu'on ne peut s'attendre des femmes à ce qu'elles expriment spontanément leur désir alors qu'on élève les filles non seulement à ne pas l'exprimer, mais à ne même pas savoir ce qu'elles désirent, à ne pas se poser la question. Il faut que les hommes comprennent aussi que leur désir à eux est alimenté par énormément de clichés sexuels. »

Jean-Philippe Duval, de son côté, rappelle qu'il est étonnant de constater ce qui, comme société, nous choque et ce qui passe comme du divertissement. Une scène antérieure d'*Unité 9*, d'amour cette fois, avait aussi fait réagir, celle du cunnilingus entre deux femmes. Alors que les duos lesbiens, symboliques, érotiques ou pornographiques, sont monnaie courante, cette scène-là avait heurté « parce que ce n'était pas un autre fantasme mâle déguisé », croit celui qui vient du documentaire.

Il s'étonne aussi des angles morts sociaux. « Je suis scandalisé quand je vois des scènes de violence tournées comme des vidéoclips, extrêmement esthétisées, presque sexy, quand on voit des bouts de cerveau qui revolent sur les murs après un coup de *gun*. Et ça, on en voit autant comme autant. N'est pas Tarantino qui veut. Ça, ça me semble dangereux, et on n'en discute jamais. »

Feldenkrais obligatoire

Pour toutes les spécialistes interrogées, les stéréotypes attribués aux hommes et aux femmes découlent directement de la vision sociale des genres et de la sexualité, donc de l'éducation sexuelle, et même de la relation au corps.

« Si, dans les médias, on ne présente pas de modèles alternatifs, alors les jeunes qui sentent qu'ils ont des identités ou des sexualités autres n'existent pas », illustre Sara Mathieu-Chartier. « Et ce n'est pas vrai qu'on peut maintenant tout trouver sur Internet: *googler* n'a pas la puissance d'une image dans un film ou une télé-série populaire et appréciée de tous », poursuit celle qui a coordonné l'étude panquébécoise sur la santé sexuelle des jeunes adultes.

« On a besoin d'envoyer l'entiereté de la population dans des ateliers d'éducation somatique, et surtout les hommes », lance Julie Châteauvert, chercheuse universitaire en arts à l'UQAM. Ce n'est pas juste une boutade. Quand on pense à transformer la culture du viol, on y pense par le biais de la représentation et de l'éducation, ce qui est essentiel. Transformer un imaginaire donne d'autres ressorts pour imaginer d'autres voies, certes. Mais on sait aussi qu'on apprend beaucoup par le corps, en bougeant, pas juste en pensant par où on pourrait bouger; en parcourant les voies elles-mêmes. Tu ne vois jamais les gars aller expérimenter ça, c'est très rare. Mettons-les tous dans des camps d'éducation somatique! »

Nos plaisirs

Le développement de l'empathie est aussi un *must*, comme l'éducation au plaisir, selon Sara Mathieu-Chartier. « Ce sont des fondamentaux: si on en vient à des relations non consensuelles et à des situations d'abus et de harcèlements, c'est parce qu'on se soucie très peu du plaisir de l'autre. Si on éduquait davantage à l'érotisme et au plaisir — le sien et celui de l'autre —, j'ose croire que ça deviendrait impensable pour un jeune garçon d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un qui ne veut pas, parce qu'il serait miné de savoir qu'elle n'a pas autant de plaisir qu'elle le pourrait. Mais c'est beaucoup plus facile de prévenir une chlamydia que de parler de plaisir avec des adolescents. »

Et la liberté d'expression, la liberté de suivre son instinct artistique, sans se poser de question? « Quand on reproduit encore et encore et encore une scène de domination d'une femme par un homme, quand on se sert encore et encore d'une scène de viol comme moteur dramatique, on parle de la liberté de qui? » interroge Julie Châteauvert. « Le manque d'imagination et la misère sexuelle sont tellement ancrés qu'on imagine que c'est ça, être naturel. Ça fait en sorte que les scripts les plus tracés sont réécrits encore et encore, dans nos façons d'être et d'agir. » Et de créer, pourrait-on ajouter.

On pourrait aussi renverser la question. Quel est le risque de chercher à éviter les stéréotypes? Sachant que ceux-ci sont si faciles à reconduire qu'ils ne risquent pas d'être bannis de l'imaginaire, doit-on, au nom de la liberté d'expression, aller jusqu'à les protéger? Et n'est-ce pas la fonction de l'art que de proposer une variété de types et de pensées plutôt que seuls quelques stéréotypes?

Le Devoir

Rex, le brave secrétaire d'État

JULIEN TOURREILLE



La rumeur de son remplacement à la tête de la diplomatie américaine (possiblement par le directeur de la CIA, Mike Pompeo) reprend de l'ampleur. Depuis sa prise de fonction, il est présenté comme inefficace, isolé, sans vision et dirigeant son département contre un mur. Rex Tillerson n'est pourtant pas le pire secrétaire d'État de l'histoire récente des États-Unis. Son bilan illustre en fait parfaitement l'état de délabrement avancé dans lequel végète le département d'État depuis au moins un quart de siècle.

La situation qui prévaut au département d'État alimente, et justifie, les critiques et les craintes quant à la capacité des États-Unis à mener une politique étrangère cohérente et efficace. Madeleine Albright, secrétaire d'État de Bill Clinton de 1997 à 2001, est ainsi la dernière personnalité en date à avoir fait part de son malaise dans une tribune publiée ce mercredi dans le *Washington Post*.

Le temps est en effet maussade à Foggy Bottom, quartier à l'ouest de la Maison-Blanche où est situé le département d'État. Le moral des troupes serait en berne, des diplomates de haut niveau quittent le navire par dizaines, des postes clés ne sont toujours pas pourvus et Rex Tillerson soutient une baisse draconienne (de l'ordre de 30%) du — maigre — budget du département qu'il dirige.

La voix d'un maître sans vision

Plus préoccupant, l'ancien patron d'Exxon-Mobil et le président Trump n'ont toujours pas exposé une vision claire de la politique étrangère qu'ils entendent mener et n'ont pas manifesté un grand intérêt pour la diplomatie et les commis de l'État qui en maîtrisent l'art. Le premier entend réduire les coûts et augmenter l'efficacité d'une institution séculaire comme s'il était à la tête d'une entreprise. Dès lors, le nécessaire projet de réforme qu'il souhaite mener suscite hauts cris et résistances. Le second s'estime supérieur aux spécialistes des relations internationales et en méprise l'expertise.

Tornades dans le monde feutré de la diplomatie, Tillerson et Trump n'entretennent cependant pas une relation de travail harmonieuse. Le secrétaire d'État n'avait que très mollement démenti en juillet avoir qualifié le président de « moron ». En octobre, ce dernier a rabroué Tillerson dans un *tweet* au vitriol, lui enjoignant de ne pas perdre de temps à trouver une solution diplomatique à la crise avec la Corée du Nord. Sans surprise, un duo aussi dysfonctionnel ne fait qu'amplifier la perte de crédibilité de la parole des États-Unis sur la scène internationale.

Dans un tel contexte, Tillerson peut apparaître comme un bon candidat au titre de pire secrétaire d'État de l'histoire récente des États-Unis. Un tel jugement serait néanmoins trop sévère tant la compétition en la matière est relevée. Hillary Clinton fut une secrétaire loyale et énergique, mais son bilan à la tête du département d'État lors du premier mandat de Barack Obama est famélique. Colin Powell peut bien apparaître sympathique et compétent aux yeux de ceux qui se souviennent de lui. Son passage à la tête de la diplomatie américaine restera marqué par son effarante prestation devant le Conseil de sécurité de l'ONU en février 2003. C'est en effet lui qui présenta les preuves farfelues de l'existence d'un programme irakien d'armes de destruction massive.

Un département d'État en plein brouillard

Les performances des récents secrétaires d'État ont été loin d'être flamboyantes (n'est pas Dean Acheson ou Henry Kissinger qui veut). Le problème clé du département d'État ne réside cependant pas dans la compétence et le talent de ces individus. Depuis la double création du département de la Défense et du Conseil de sécurité nationale en 1947, il s'est progressivement retrouvé marginalisé dans le processus d'élaboration de la politique étrangère. Il ne peut guère rivaliser avec les ressources humaines et financières colossales du premier. À près de 700 milliards de dollars pour 2018, le budget de la Défense est douze fois supérieur à celui du département d'État.

Le Conseil de sécurité nationale voit quant à lui ses effectifs augmenter sans cesse et centralise de plus en plus l'action extérieure des États-Unis au sein de la Maison-Blanche. Le dernier secrétaire d'État à avoir eu une influence réelle fut James Baker, dont la relation de travail avec le président George Bush père et son conseiller à la sécurité nationale Brent Scowcroft fut exceptionnellement harmonieuse. C'était il y a plus de 25 ans, une autre époque!

Les jours de Tillerson à la tête du département d'État sont donc peut-être comptés. Son mandat n'aura pas été calamiteux et s'inscrira dans la continuité de ses prédécesseurs immédiats. Compte tenu du président qu'il aura eu à servir, son action pourrait même apparaître plutôt honorable, notamment dans la mise en place de sanctions internationales plus sévères (et efficaces?) vis-à-vis de la Corée du Nord.

ÉDITORIAL

TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

Effort canadien insuffisant

Le Canada a entrepris les démarches pour finalement adhérer au Traité sur le commerce des armes (TCA). Après le triste épisode de la vente de véhicules blindés à l'Arabie saoudite, il devra faire un parcours sans fautes pour que le Canada se fasse une virginité. Malheureusement, son projet de loi de mise en œuvre du traité n'est pas à la hauteur.

Dans de nombreux recoins du globe, des victimes de conflits se demandent comment les combattants qui les répriment arrivent à s'approvisionner en armes. La réponse est simple. Le commerce des véhicules blindés, missiles, armes légères et autres est très peu réglementé.

Pour y remédier, des groupes comme la Croix-Rouge, Amnesty International et Oxfam se sont battus pendant des décennies et ont finalement obtenu en avril 2013 l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'un traité pour encadrer et, à certaines conditions, interdire le commerce des armes classiques et légères. Le Canada a voté en faveur du TCA, mais il demeure à ce jour le seul pays de l'OTAN à ne pas l'avoir signé et, conséquemment, un des trois pays de l'alliance à ne pas l'avoir ratifié. Les deux autres sont la Turquie et les États-Unis.

Le projet de loi C-47 présenté en avril dernier vise à corriger ce silence, mais selon une coalition d'organismes qui a milité pour le TCA, il n'en respecte pas la lettre et l'esprit. D'abord, parce que la moitié de nos exportations militaires, celles vers les États-Unis, sont exclues du nouveau régime. Le gouvernement se justifie en disant que les deux pays ont un accord de partage de la production militaire depuis les années 1950. Aucun permis d'exportation n'est nécessaire, donc aucune donnée n'est colligée sur la plupart des transferts.

Cette exclusion est une grave faiblesse, car elle compromet l'exhaustivité des rapports annuels sur les ventes d'armes et limite la capacité d'Ottawa de contrer le détournement de produits canadiens vers des pays tiers. Même l'ancien conseiller de Stéphane Dion Andrew Sniderman déplorait cette exception dans le *Globe and Mail* cette semaine.

Deux articles fondamentaux du TCA portent sur les interdictions et les critères d'évaluation des demandes d'exportation. Ces dernières ne doivent pas, entre autres choses, porter atteinte à la paix et à la sécurité, servir à violer le droit international ou les droits de la personne. On précise aussi que si, après l'examen de mesures d'atténuation, un «risque prépondérant» persiste, le permis doit être refusé. Ces articles ne sont pas repris dans le projet de loi. Le ministre des Affaires étrangères garde un grand pouvoir discrétionnaire pour appliquer de futurs critères qu'on inscrira plutôt dans des règlements, que personne n'a encore vus et qu'un gouvernement peut aisément changer. Ces dispositions du TCA doivent au contraire se retrouver dans le texte de la loi. L'expérience des dernières années nous en a démontré la nécessité, en particulier ce scandaleux contrat de vente de véhicules blindés à l'Arabie saoudite qui a propulsé le Canada au rang de deuxième fournisseur de matériel militaire au Moyen-Orient.

Au début novembre, le comité parlementaire chargé de l'étude du C-47 devait examiner les propositions d'amendements des différents partis. Cette réunion a été annulée à la dernière minute et ne figure toujours pas à l'ordre du jour.

Il est à espérer que le gouvernement a provoqué ce report dans le but de revoir son approche et d'élaborer des amendements corrigeant les carences les plus flagrantes du C-47. Si le Canada veut vraiment se présenter comme un modèle sur la scène internationale, il doit encadrer le pouvoir discrétionnaire du ministre et ne pas exempter du nouveau régime ses échanges avec les États-Unis.

MONORAIL OU TGV MONTRÉAL-QUÉBEC

Une liaison tout électrique s'impose

Dimanche dernier, lors de son discours de clôture du congrès du Parti libéral, Philippe Couillard a sorti de son chapeau l'idée d'une liaison rapide Montréal-Québec, «moderne, durable, futuriste».

La veille, Jean Charest avait fait un tabac devant les militants libéraux, et on soupçonne que l'entourage du premier ministre a voulu, avec cet appel de projets impromptu, faire diversion pour que les médias parlent d'autre chose que du succès d'estime de l'ancien chef libéral et de sa proximité avec son successeur, qui avait pourtant tout fait pour prendre ses distances.

Cette sortie de Philippe Couillard a toutefois provoqué des dommages collatéraux pour les libéraux en Mauricie, où on compte sur le projet de train à grande fréquence (TGF) Québec-Windsor de VIA Rail, un train conventionnel qui passerait par la rive nord du Saint-Laurent et desservirait Trois-Rivières, un projet évalué à 3 milliards pour le tronçon québécois. Le premier ministre a dû rassurer le maire Yves Lévesque en accordant son soutien au TGF si, et seulement si, Ottawa décide d'aller de l'avant.

Car Philippe Couillard ne croit guère au TGF, un projet «de l'ancien siècle», a-t-il dit à l'Assemblée nationale. La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, qui se présentera devant les électeurs en 2018, n'en veut pas et réclame plutôt d'Ottawa du financement pour un TGV reliant Toronto et Windsor. «Est-ce qu'on accepterait [...] que la technologie déployée au Québec soit de niveau inférieur à celle déployée en Ontario?» a lancé le premier ministre à François Legault en Chambre.

Ainsi, il propose que les Québécois deviennent des leaders dans la mobilité durable avec une technologie phare, exportable. On parle donc d'un monorail à haute vitesse, doté de moteurs-roues de conception québécoise, trois fois moins cher — sur papier — que le TGV. Le gouvernement Marois avait montré de l'intérêt pour ce projet, mais la stratégie d'électrification des transports du gouvernement libéral n'en fait nullement mention. Le hic, c'est qu'il faut dépenser 250 millions pour un banc d'essai avant de savoir si ça fonctionne; le risque technologique est important.

L'illumination de Philippe Couillard apparaît inspirée par des visées basement électoralistes. Et contradictoires: il promet d'élargir des autoroutes à Québec et de continuer de favoriser la voiture individuelle. Un tel opportunisme est regrettable, car il est grand temps que le Québec travaille sérieusement à se doter d'une liaison rapide tout électrique Montréal-Québec, que ce soit un TGV ou un monorail.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

APRÈS LE MOT «PATRIMOINE» JUGÉ TROP MASCULIN...



L E T T R E

Celles à qui on a coupé les ailes

Le 6 décembre 1989 à Montréal, 14 étudiantes de l'École polytechnique ont trouvé la mort parce qu'elles étaient des femmes. Ayant contribué à percer le plafond de verre dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes, elles sont tombées sous les balles meurtrières d'un tireur fou dont la misogynie viscérale a servi de tremplin pour réaliser cet acte barbare.

Depuis ce temps, beaucoup d'efforts ont été consentis pour sensibiliser la société quant aux problèmes de violence faite aux femmes. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'actualité des dernières semaines nous a démontré que de nombreux hommes en situation de pouvoir continuent d'abuser des femmes, par le harcèlement, les

agressions sexuelles ou autres. Cela s'ajoute aux drames familiaux qui se terminent trop souvent, hélas, par l'assassinat de mères de famille et de leurs enfants, ou encore par des violences physiques ou psychologiques exécutées par des hommes en détresse, qui, incapables de gérer leurs émotions, n'acceptent pas la séparation d'une personne avec qui ils étaient en relation.

Les hommes ne naissent pas avec cette violence incontrôlée, celle-ci se bâtit à cause de frustrations répétées dans leurs décevantes expériences relationnelles. C'est pour cette raison que l'éducation a un grand rôle à jouer auprès des jeunes afin qu'ils développent très tôt des rapports d'égalité et de respect dans leurs relations amoureuses. Malheureusement, la société nous présente des comportements souvent opposés au modèle souhaité. Dans ce contexte, le rapport dominant-dominé supplante celui de l'égalité et

s'infiltré dans l'imaginaire comportemental des jeunes. Malgré tout, la grande victoire des dernières années a été de libérer la parole des victimes qui sont de plus en plus entendues et à qui le système de justice offre des recours qui facilitent des dénonciations et éventuellement des condamnations pour les agresseurs.

Je nous souhaite donc de bâtir un monde de liberté et d'égalité où tous et toutes pourront vivre en paix dans le respect des uns et des autres. Ainsi, des drames comme celui de la Polytechnique appartiendront à un monde révolu qu'il ne faudra jamais oublier cependant, de peur que ces vieux démons refassent surface un jour. Ce devoir de mémoire est un symbole fort pour se souvenir de ces 14 jeunes femmes innocentes à qui on a coupé les ailes pour les empêcher de voler vers leur destin.

Marcel Perron
 Neuville, le 1^{er} décembre 2017

L I B R E O P I N I O N

La communauté de l'IA a bien fait ses devoirs

YOSHUA BENGIO
 Professeur à l'Université de Montréal
 et directeur du MILA

Il m'apparaît important de répondre au texte «Les menaces technicistes de l'intelligence artificielle» signé par Marie-Claude Goulet et publié dans vos pages le 25 novembre dernier. D'abord parce j'y suis mentionné à plusieurs reprises. Mais surtout parce que je désire corriger l'impression voulant que les chercheurs qui conçoivent les intelligences artificielles le font sans tenir compte des éventuelles conséquences sociales et des enjeux éthiques de cette nouvelle technologie.

La communauté de l'intelligence artificielle de Montréal s'impose d'ailleurs elle-même ce «Devoir de philo». Par exemple, à l'Institut de valorisation des données (IVADO), où je suis directeur scientifique, nous avons recruté un éthicien, Martin Gibert. Et au MILA, nous menons plusieurs collaborations de recherche avec le professeur de philosophie de l'UQAM Dominic Martin. Nous travaillons également de près avec nos collègues de la Faculté de droit de l'UdeM, notamment les professeurs Catherine Régis et Vincent Gautrais, pour réfléchir aux enjeux juridiques liés à l'IA.

Le souci de développer l'intelligence artificielle de manière responsable et pour le bien de ma communauté est la raison pour laquelle j'ai choisi de rester à Montréal et dans le milieu universitaire plutôt que d'aller travailler dans le privé en Californie.

C'est pour cela que j'ai contribué, début 2017, à l'élaboration des principes d'Asilomar, qui sont reconnus comme étant à la base d'un développement sain de l'intelligence artificielle.

C'est pour cela que j'ai écrit au premier ministre Trudeau pour demander, avec mes collègues, que le Canada appuie les démarches en cours à l'ONU afin de bannir les robots tueurs. C'est pour cela que j'ai contribué, aux côtés de Stephen Hawkins et Elon Musk, à l'élaboration d'une autre lettre, cette fois-ci provenant de toute la communauté internationale en intelligence artificielle et en robotique, et exigeant un traité international pour bannir les robots tueurs.

La Déclaration de Montréal

C'est pour cela que nous avons organisé les 2 et 3 novembre derniers le Forum sur le développement socialement responsable de l'IA à Montréal. Et c'est pour cela que nous travaillons en collaboration avec des

«Nous travaillons à la rédaction de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle»

collègues des sciences humaines, notamment les professeurs de philosophie Marc-Antoine Dilhac et Christine Tappolet, à la rédaction de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle.

L'humain est au cœur des principes de cette déclaration en construction. Nous souhaitons que ce texte suscite un large dialogue avec le public. Nous souhaitons aussi que cette déclaration mène les États à fixer des balises et des règles de conduite relativement à l'intelligence artificielle. Chacun est d'ailleurs invité à y contribuer.

Nous nous donnons tout ce mal pour baliser cette nouvelle technologie parce qu'effectivement, l'émergence de l'intelligence

artificielle ouvre la porte à des abus et à des transformations économiques qui demanderont que nos gouvernements s'adaptent et répartissent la richesse créée. Mais cette technologie promet aussi de nombreux bienfaits, pour le bénéfice de tous si nous faisons les bons choix collectifs. On peut penser à des applications dans le domaine médical ou de l'éducation, à des solutions environnementales, à une justice plus accessible, à de nouvelles découvertes scientifiques. Et aussi, grâce à des robots qui effectueront des tâches répétitives, à une libération d'une certaine forme d'esclavage moderne: celle d'un travail où l'humain ne s'épanouit pas.

On ne peut prédire avec exactitude les effets qu'aura l'intelligence artificielle sur nos vies, pas plus qu'on ne pouvait prédire les conséquences de l'arrivée de l'électrification il y a plus d'un siècle, ou de l'ordinateur personnel dans les années 1970. La seule certitude que j'ai est que l'intelligence artificielle va prendre son essor dans les

années à venir, avec ou sans Montréal. Voilà pourquoi il est si important de s'y investir à Montréal. Nous avons l'occasion de devenir des producteurs et non pas seulement des consommateurs de cette technologie transformatrice, qui créera énormément de richesse. Nous avons aussi la chance exceptionnelle de donner une couleur typiquement montrealaise à ces développements: inclusive, ouverte, créative et profondément humaine. En produisant une partie de cette richesse ici plutôt qu'en Californie, et en le faisant de manière responsable, nous serons en bien meilleure position pour redistribuer les gains de l'intelligence artificielle dans la collectivité.

IDÉES

Le coût des médicaments, le marketing et l'éthique

JOCELYNE SAINT-ARNAUD, PH.D.

Professeure associée à la Faculté de sciences infirmières et au Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal
Chercheuse associée au Centre de recherche en éthique



Alors que les pays scandinaves négocient avec les compagnies pharmaceutiques le prix des médicaments, le Canada paie encore le gros prix. Au Québec, le coût des médicaments est couvert par le Régime général d'assurances médicaments (RGAM) qui est un régime mixte (public/privé); les coûts sont partagés entre le RGAM dans une proportion de 60% et par les assureurs privés dans une proportion de 40%. La population québécoise paie par ses impôts et ses assurances collectives le coût des médicaments.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS, 2017), le coût des médicaments est au deuxième rang en importance dans les dépenses en santé au Canada, avec 16,4% des dépenses de santé, après celles liées aux hôpitaux (28,3%), mais avant les services médicaux (15,4%). Au cours des dernières années, la croissance des dépenses liées au coût des médicaments dépasse la croissance des coûts des services médicaux. Or, pour un même budget, l'augmentation du coût des médicaments limite les ressources des autres postes budgétaires en santé, notamment les montants alloués aux hôpitaux et le rationnement des ressources humaines et financières qui en découle. Il serait donc important que le Canada négocie à la

baisse le prix des médicaments avec les compagnies pharmaceutiques.

Le coût des médicaments ne cesse d'augmenter, notamment à cause des techniques de marketing des compagnies et de leur esprit de compétition qui les incite à développer des produits légèrement différents des produits existants pour gagner une plus grande part du marché (stratégie *Me too*). Chaque année, les pharmaceutiques investissent des milliards dans la promotion de leurs produits auprès des médecins et du public. [...]

Influence du marketing

En matière de marketing, les compagnies pharmaceutiques influencent les politiques et les interventions de santé pour augmenter continuellement leur clientèle. Ce fut le cas de la vaccination contre le virus A (H1N1) encouragée par l'Organisation mondiale de la santé, dont certains experts étaient sous l'influence ou parties prenantes de compagnies pharmaceutiques. Sous l'influence des pharmaceutiques, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM 5) a défini le spectre de l'autisme, qui inclut l'hyperactivité, le trouble de l'attention et d'autres problèmes. Ainsi, le nombre d'enfants considérés maintenant comme autistes augmente, de même que la prescription de psychotropes.

Les compagnies pharmaceutiques font leurs propres études empiriques, elles sont donc juges et parties et nettement en conflit d'intérêts. Elles s'associent à des chercheurs universitaires pour donner de la crédibilité à leurs résultats, utilisent des auteurs fantômes dans leur publication et évitent de publier les résultats négatifs de leurs études. Les ouvrages de Hadler, de

« Chaque année, les pharmaceutiques investissent des milliards dans la promotion de leurs produits »

Welch et ses collègues, de Göttsche dénoncent des pratiques qui visent à modifier les résultats de recherche pour montrer l'importance et les bénéfices d'un nouveau médicament et inciter au surdiagnostic et au surtraitement.

Malgré le fait que des compagnies pharmaceutiques ont dû payer 30 milliards de dollars en compensations ou en amendes dans le cadre d'ententes de gré à gré pour des poursuites au criminel aux États-Unis entre 1991 et 2012, notamment dans le cadre de la mise en marché de certains antipsychotiques, les mêmes techniques de marketing sont toujours utilisées et les mêmes produits battent des records de vente. Les pharmaceutiques ne reculent devant rien pour augmenter leurs profits et faire inscrire leurs produits sur la liste des médicaments remboursés. Elles développent des partenariats avec les gouvernements, avec les centres de recherche et les universités et elles financent des associations de citoyens.

Évaluations indépendantes

L'augmentation de l'espérance de vie depuis 2000 ne peut être reliée aux seuls médica-

ments; d'autres facteurs sont en cause: l'utilisation du stimulateur cardiaque, la réanimation cardio-respiratoire, l'alimentation par tubes, la dialyse rénale, etc. Selon de nombreux chercheurs, les médicaments créés après 1990 sont plus coûteux, sans être nécessairement plus efficaces que les médicaments de première génération. Dans une étude effectuée en France portant sur les médicaments produits entre 2002 et 2011, les résultats ont montré que 8% d'entre eux apportaient un bénéfice clinique ou thérapeutique et que 15% apportaient plus de torts que de bénéfices.

Lors de l'introduction d'un nouveau médicament ou d'un nouveau vaccin, il serait temps de s'assurer que les évaluations sont faites par des organisations indépendantes de l'industrie pharmaceutique et d'appliquer aux analyses coûts/bénéfices de ces nouveaux produits des principes éthiques, comme la transparence (quels sont les conflits d'intérêts en présence?), le mieux-être (y a-t-il un réel bénéfice?) et la justice (son coût exorbitant limite-t-il l'accès à d'autres soins de santé?). Ces deux conditions sont nécessaires pour préserver la crédibilité des résultats de recherche et pour améliorer la qualité et l'équité de notre système de santé.

Lettre cosignée par André-Pierre Contandriopoulos, Ph.D. (économie), Louise Ringuette, M.Sc. (microbiologie/bioéthique), Louis-Marc Bourdeau, Ph.D. (statistique), Jean-Claude St-Onge, Ph.D. (socio-économie), Charles Marsan, DMV, MA (bioéthique), Bryn Williams-Jones, Ph.D. (bioéthique), tous de l'Université de Montréal, et Steve Morgan, Ph.D. (économie), de l'Université de Colombie-Britannique.



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Un demandeur d'asile est pris en charge par les autorités aux douanes de Lacolle.

La situation des demandeurs d'asile est préoccupante!

M^{re} STÉPHANE HANDFIELD
Avocat

Une récente vague de réfugiés arrivés de façon irrégulière à la frontière canado-américaine a fait couler beaucoup d'encre. Aujourd'hui, on constate que beaucoup, principalement des Haïtiens, ont été incapables de retenir les services d'un avocat afin de les accompagner dans le processus d'asile au Canada.

Or, laissés à eux-mêmes, ceux-ci sont complètement perdus dans les dédales administratifs.

Plusieurs dates à respecter, dont certaines sont modifiées en cours de processus, des délais de rigueur, jumelés à la barrière de la langue: tous les ingrédients sont alors réunis pour créer la situation actuelle.

Plusieurs demandeurs d'asile omettent de soumettre les formulaires nécessaires à la poursuite de leur demande devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié dans les délais réglementaires. Plus important encore, plusieurs omettent également de se présenter à leur audience devant le tribunal. Il faut savoir que les avis de convocation qui sont remis directement aux demandeurs d'asile contiennent trois dates différentes! Les conséquences de ces manquements peuvent être sérieuses. Non seulement

le dossier sera fermé par le tribunal, mais la mesure de renvoi prise à la frontière sera alors exécutoire.

Ces demandeurs d'asile risquent l'expulsion du Canada sans avoir eu l'occasion de faire valoir les motifs pour lesquels ils craignent de retourner dans leur pays d'origine.

Puisque le renvoi doit s'effectuer vers le pays de citoyenneté, dans les cas où des enfants sont nés au Brésil ou aux États-Unis, des familles risquent d'être séparées. Des drames humains sont à prévoir.

Une nouvelle vague?

Cette situation risque malheureusement de s'aggraver avec l'annonce il y a quelques jours par le gouvernement Trump du non-renouvellement du permis de séjour temporaire aux Haïtiens qui se trouvent en sol américain. Ceux-ci auront 18 mois pour quitter les États-Unis. Trois options s'offriront à eux: retourner en Haïti, demeurer illégalement aux États-Unis ou cogner à la porte du Canada afin d'y demander l'asile. Outre ces Haïtiens, neuf autres communautés verront, au cours de la prochaine année, leurs permis de séjour temporaires venir à échéance. Le gouvernement américain devra alors décider si ces «TPS» seront ou non renouvelés. On parle ici de plus de 320 000 personnes, des gens

du Salvador, du Honduras, du Soudan, du Yémen, de l'Irak, du Guatemala, etc.

Le gouvernement Trudeau doit tirer des leçons des erreurs commises au cours de l'été dernier avec l'arrivée massive de demandeurs d'asile de façon irrégulière, principalement au Québec. Des décisions doivent être prises, et ce, rapidement.

L'envoi de deux députés fédéraux, Emmanuel Dubourg et Pablo Rodriguez, du côté américain me semble un peu faible comme stratégie. Le gouvernement organise à l'occasion des missions économiques dans plusieurs pays afin de recruter des entrepreneurs, des investisseurs. Je suis d'avis que, dans la situation actuelle, une mission devrait être organisée avec des gens du milieu afin d'informer, et non décourager, les différentes communautés en sol américain sur le processus d'asile au Canada et sur les critères qui doivent être remplis afin d'être reconnu comme réfugié au sens de la Convention de Genève. Evidemment, le gouvernement américain ne sera pas favorable à ce genre de mission, car il a tout intérêt à voir ces «indésirables» partir, plutôt qu'ils demeurent dans la clandestinité sur son territoire.

De plus, le gouvernement canadien doit suspendre l'entente sur les tiers pays sûrs, entente qui oblige les demandeurs d'asile à franchir de façon irrégulière la frontière canadienne sous peine de voir leur demande jugée irrecevable s'ils se présentent à un poste frontalier et, par conséquent, d'être refoulés en territoire américain.

La délivrance de permis de travail doit aussi être accélérée. Il est anormal qu'à peine 350 de ces permis aient été remis au cours des derniers mois pour les milliers de demandeurs d'asile. Sans permis de travail, ces derniers n'ont pas le droit de travailler et sont donc contraints d'avoir recours à l'aide sociale afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Les effectifs, tant du côté de l'Agence des services frontaliers du Canada que de celui de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, en passant par la section des interprètes, doivent être revus à la hausse si l'on souhaite être en mesure d'analyser les demandes d'asile dans des délais raisonnables. Car, aujourd'hui, une personne qui soumet une demande de refuge au Canada se verra offrir une date d'audience devant le tribunal de l'immigration en juin 2018, alors que le règlement prévoit une audience dans les 60 jours! Et cette situation risque de s'aggraver.

Je le répète, des décisions doivent être prises par le gouvernement Trudeau rapidement. Elles ne seront peut-être pas populaires, mais le statu quo n'est pas une solution dans la situation actuelle et à venir...

Hommage à Monique Simard

CHRISTOPHE TARDIEU
Directeur général du Centre national du cinéma et de l'image animée

C'est avec une infinie tristesse que j'ai appris que le mandat de Monique Simard à la tête de la SO-DEC ne sera pas renouvelé en janvier prochain.

Qu'il me soit permis de dire ici à quel point Monique est pour moi une femme d'exception et j'espère surtout que son départ ne viendra pas remettre en cause la mise en œuvre de l'entente signée cette année entre la SODEC et le Centre national du cinéma français.

Monique m'a fait l'honneur de me demander de lui remettre en novembre dernier la médaille d'officier des arts et lettres qui lui avait été accordée par le gouvernement français, venant ainsi saluer une carrière exceptionnelle et une militante inlassable de la culture française et francophone.

Je n'avais pas pu m'empêcher de dire dans ma petite allocution que nos deux familles étaient originaires de la même région française, en Charente, et que seuls les ancêtres de Monique avaient eu le courage de s'embarquer pour la Nouvelle-France au début du XVII^e siècle.

Un milieu orphelin

J'ai toujours été fasciné devant son incroyable connaissance du milieu culturel québécois et français. Je suis presque certain qu'il n'existe pas un artiste québécois dont on puisse parler sans que Monique dise «tu veux que je te le présente?»

Je sais que l'excellence de son travail a été saluée par son conseil d'administration et par tous les artistes, cinéastes, écrivains québécois et que ces derniers se sentent un peu orphelins en ce moment.

Quand nous avons décidé de monter cette entente entre la SODEC et le CNC français, ce n'était pas seulement des retrouvailles émouvantes entre le Vieux Pays et la Nouvelle-France. C'était surtout pour échanger sur des sujets très concrets qui intéressent la France et le Qué-

bec, l'industrie cinématographique de nos deux pays, dans un monde globalisé. Qu'il me soit permis de donner quelques exemples.

Lorsque nous décidons de soutenir financièrement ensemble des festivals qui mettent en valeur nos cinématographies respectives, y compris sous des formes modernes comme ce festival de courts métrages montréalais sur Facebook, nous faisons avancer les esprits dans nos deux pays.

Quand nous décidons ensemble de lancer une mission commune pour trouver des solutions concrètes pour mieux diffuser dans les salles de cinéma les œuvres françaises au Québec et les œuvres québécoises en France, nous aidons nos industries cinématographiques et nous contribuons à rapprocher nos deux peuples issus d'une même souche.

Lorsque nous créons avec de nombreux partenaires un fonds visant à soutenir la jeune création en Afrique francophone subsaharienne et en Haïti, nous faisons de la francophonie une arme offensive totalement pacifique et nous défendons cette belle langue que nous avons en commun et qui porte tant de valeurs qui nous sont chères. Le français n'est pas une langue qu'on parle pour accommoder une ville ou des médias!

Je n'oublie pas non plus son inlassable curiosité sur nos discussions parfois byzantines au sein de l'Union européenne, surtout quand elles débouchent sur des résultats concrets comme cette directive européenne qui va donner la possibilité à la France de taxer Netflix pour financer la création française et lui imposer des obligations d'exposition d'œuvres françaises et européennes sur sa plateforme accessible en France.

Bien davantage que la très grande professionnelle respectée et appréciée par tous les artistes québécois, c'est l'amie de la France, l'amie très chère à mon cœur qui va nous manquer.

Merci Monique! Je suis si content d'avoir eu le privilège de croiser une belle personne comme toi.



Monique Simard

SCIENCES

Le mystère des saumons d'élevage

Des chercheurs découvrent des modifications épigénétiques chez les saumons Coho

Les stocks de saumons Coho du Pacifique ont connu un déclin marqué au cours du dernier siècle. Dans le but de repeupler les populations, de nombreuses piscicultures ont été aménagées dans des rivières de la Colombie-Britannique. Toutefois, le fait que le taux de survie des saumons d'élevage soit moindre que celui des saumons sauvages une fois qu'ils sont relâchés dans la nature soulève un débat quant au rôle d'une telle démarche. Une équipe de scientifiques a découvert que la moins grande performance des saumons Coho nés en pisciculture serait attribuable à des modifications de l'épigénome de ces poissons qui auraient été induites vraisemblablement par les conditions d'élevage.

PAULINE GRAVEL

En Colombie-Britannique, on installe les piscicultures directement dans les rivières que l'on désire ensemencer et on utilise comme reproducteurs des poissons sauvages de la rivière dans laquelle est aménagée la pisciculture. Finalement, quand les saumoneaux atteignent l'âge d'un à deux ans, on les relâche dans la rivière. Parmi les saumons d'âge adulte qui reviennent dans la rivière pour s'accoupler, on retrouve donc à la fois des saumons qui sont venus au monde en liberté et des saumons nés dans la pisciculture, raconte le chercheur de l'Université Laval Louis Bernatchez, qui est titulaire d'une chaire de recherche du Canada en génomique et en conservation des ressources aquatiques.

Des études ont toutefois montré que la performance en matière de survie des poissons nés et élevés en pisciculture est souvent moindre que celle des poissons sauvages. Certains scientifiques ont imputé ce phénomène à un effet de sélection génétique. «Le but de la pisciculture est de diminuer la mortalité naturelle due aux aléas des conditions environnementales en nature. Les conditions en pisciculture sont donc assez différentes de celles dans la nature et, pour cette raison, les individus qui survivent en pisciculture ne sont pas nécessairement identiques à ceux qui réussissent le mieux en milieu naturel», explique M. Bernatchez, avant d'ajouter que «la survie des saumoneaux est meilleure en pisciculture parce qu'il y a très peu de sélection, justement. Les saumoneaux y subissent une moins grande pression du milieu, mais une fois relâchés dans la nature, plusieurs d'entre eux sont moins bien adaptés aux conditions environnementales naturelles», ce qui expliquerait qu'ils sont moins nombreux que les saumons sauvages à revenir s'accoupler à l'âge adulte dans leur rivière d'origine.

Louis Bernatchez et des collègues de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), de la station biologique du Pacifique appartenant à Pêches et Océans Canada et de l'Université de Victoria en Colombie-Britannique, ont pour leur part émis l'hypothèse que les conditions environnementales particulières du milieu d'élevage induisaient peut-être des modifications épigénétiques, c'est-à-dire non pas au niveau de l'ADN des gènes, mais plutôt au niveau de leur expression. «On s'est dit que, comme les conditions environnementales des milieux d'élevage sont différentes de celles du milieu naturel, peut-être qu'au cours des premiers stades de vie des saumons il se produit une reprogrammation épigénétique qui aurait un effet sur le phénotype (les caractères observables) des poissons une fois qu'ils sont relâchés dans la rivière», précise M. Bernatchez, avant d'expliquer que les changements épigénétiques modifient l'expression des gènes par le mécanisme moléculaire de la méthylation. «Plus un gène est méthylé, moins il sera exprimé. Les changements épigénétiques ont ainsi un impact sur le niveau d'expression de gènes qui, eux, selon leur fonction particulière, pourront avoir un impact sur la croissance de l'animal, sa survie ou son immunité, par exemple.»

Effets épigénétiques

Les chercheurs ont alors comparé le niveau de méthylation de saumons d'élevage à celui de saumons sauvages qui étaient au même stade de vie, et ils ont effectué cette comparaison sur des saumons de deux rivières différentes, en plus de procéder à des analyses génétiques de l'ADN des poissons. Lors de leur analyse, ils n'ont relevé aucune différence génétique (au niveau de l'ADN du génome) entre les saumons nés et élevés en pisciculture et ceux qui avaient vu le jour en liberté dans la même rivière. Par contre, ils ont observé que les saumons sauvages et d'élevage de la première rivière étaient génétiquement distincts de ceux de la seconde rivière. «Ces résultats nous montrent essentiellement qu'il n'y a pas de différenciation génétique entre les poissons nés en pisciculture et les poissons nés en liberté dans la même rivière», résume le chercheur.

L'analyse des niveaux de méthylation du génome a pour sa part révélé des différences épigénétiques entre les poissons de la première rivière et de la seconde rivière, mais également entre les poissons sauvages et les poissons issus de la pisciculture. Qui plus est, les changements épigénétiques observés entre les saumons de pisciculture et les saumons sauvages de la première rivière étaient essentiellement



LOUIS BERNATCHEZ

Quelles conditions environnementales pourraient induire ces différences dans la méthylation de certains gènes? Selon le chercheur Louis Bernatchez, le principal facteur est probablement «l'entassement des individus en pisciculture».

«*Si on arrive à trouver la solution pour minimiser les différences entre les poissons sauvages et ceux élevés en pisciculture en éliminant ces modifications épigénétiques par l'adoption de conditions d'élevage différentes, ce sera une révolution et ça apaisera le débat éthique et socio-économique entourant l'élevage du saumon*»

Le chercheur de l'Université Laval Louis Bernatchez

les mêmes que ceux des saumons de l'autre rivière. «Ces changements épigénétiques se traduisent par une plus grande méthylation généralisée chez les poissons en pisciculture par rapport aux poissons sauvages», souligne M. Bernatchez, dont l'équipe a identifié une centaine de régions du génome qui présentaient des différences épigénétiques, c'est-à-dire dont la méthylation était différente entre les deux catégories de saumons. «De cette centaine de régions, 89 étaient hyperméthylées chez les poissons de pisciculture comparativement aux poissons sauvages. De plus, nous avons observé la même tendance à l'hyperméthylation chez les poissons en pisciculture dans les deux rivières», spécifie le chercheur québécois, qui poursuit pour six mois ses recherches au Biodiversity Research Center de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver.

Épigénome modifié

Les chercheurs ont également remarqué que certains des gènes qui étaient hyperméthylés chez les saumons d'élevage remplissaient des fonctions très importantes dans le comportement et la physiologie des poissons. Notamment, ils ont identifié une hyperméthylation de certains des gènes impliqués dans l'osmorégulation, laquelle permet l'adaptation physiologique de l'animal à l'eau salée, une fonction importante pour les saumons puisque ces poissons naissent dans une rivière d'eau douce et migrent ensuite vers la mer.

Les scientifiques ont également découvert une hyperméthylation des gènes intervenant dans la communication entre les cellules musculaires et les cellules nerveuses qui les activent. Une telle altération pourrait fort probablement participer à la réduction de la performance nataoire des saumons Coho élevés en pisciculture, soulignent les chercheurs dans l'article qu'ils ont publié dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS) au sujet de cette étude qui a été financée en grande partie par Génome Canada, Génome Québec et Génome British Columbia.

Également, l'observation d'hyperméthylation de certains gènes produisant d'importants régulateurs neurologiques pourrait aussi jouer un rôle dans les différences comportementales, notamment en ce qui concerne l'agressivité, la

quête de nourriture et l'intrépidité, qui ont souvent été rapportées entre les saumons élevés en captivité et les saumons sauvages.

L'ensemble de ces modifications épigénétiques chez les saumons d'élevage fait probablement en sorte qu'une fois relâchés dans la nature, ces poissons sont moins capables de migrer vers la mer et y survivre, ce qui pourrait expliquer qu'ils sont moins nombreux que les saumons sauvages à revenir dans la rivière pour s'y accoupler, car «s'il y a une moins bonne survie, c'est évident qu'il en reviendra moins dans la rivière», avance M. Bernatchez.

Entassement et alimentation

Quelles conditions environnementales pourraient induire ces différences dans la méthylation de certains gènes? Selon Louis Bernatchez, le principal facteur est probablement «l'entassement des individus en pisciculture». «Les poissons de pisciculture sont élevés en beaucoup plus grande densité qu'en milieu naturel. On peut donc imaginer qu'il s'agit de conditions plus stressantes qu'en milieu naturel pour les saumoneaux», souligne-t-il.

Également, les conditions d'incubation des œufs sont différentes. Dans la nature, les femelles creusent un nid dans le gravier avec leur queue et y déposent leurs œufs, qui y sont ainsi bien oxygénés. «En pisciculture, les œufs sont bien oxygénés aussi, sauf qu'il n'y a pas de gravier. Cette différence aurait-elle un effet?» s'interroge le chercheur, avant de rappeler qu'en pisciculture, la reproduction se fait de façon totalement artificielle. Lorsque les femelles sont matures, on expulse les œufs et la laitance manuellement, ce qui constitue déjà «une grosse différence par rapport à la nature, où la femelle choisit son mâle tandis que les mâles se battent entre eux pour une femelle». Ces derniers changent même de couleur, deviennent tout rouges pour impressionner la femelle, et développent un crochet au bout de leur bec pour se mordre. «En pisciculture, on court-circuite tout cela, mais je ne sais pas comment cette différence pourrait affecter l'épigénome des saumoneaux», souligne le chercheur.

L'alimentation aussi pourrait peut-être jouer un rôle, avance M. Bernatchez avec prudence. Les saumoneaux sauvages mangent essentiellement de petits invertébrés aquatiques, alors

Projet Epic4

Titulaire d'une chaire de recherche du Canada en génomique et conservation des ressources aquatiques, le chercheur Louis Bernatchez, de l'Université Laval, participe au projet Epic4 qui vise à dresser le portrait génétique de 250 populations de saumons, soit 10 000 saumons vivant depuis le sud de la Californie jusqu'en Russie. «À l'aide des méthodes modernes de la génomique, nous déterminerons ce qui différencie sur le plan génétique ces 250 populations, ce qui nous permettra de définir les grands groupements génétiques. Il faudra ensuite adapter les pratiques de conservation, de gestion et d'exploitation de la ressource — soit ajuster les quotas de pêche et les pratiques d'ensemencement — en fonction des caractéristiques particulières de chacun de ces groupements génétiques, explique le chercheur. On ne peut pas appliquer la même chose partout, parce que les populations ont probablement des caractéristiques génétiques différentes. Il faut donc en tenir compte dans la conservation.»

qu'en pisciculture, on alimente les saumoneaux avec une moule bien équilibrée contenant des protéines animales à base de poissons, à laquelle on ajoute des vitamines essentielles. Mais «des travaux effectués sur les poissons zèbres ont montré que les changements épigénétiques les plus importants surviendraient au moment du développement embryonnaire, au moment où les cellules se différencient pour former un organisme entier, soit avant que le petit poisson commence à s'alimenter. De plus, les petits saumoneaux vivent un certain temps sur leurs propres réserves qui sont contenues dans des vésicules. Malgré cela, on ne peut pas exclure un rôle de l'alimentation», fait-il remarquer.

Immuables ou pas?

La grande question à laquelle les chercheurs tentent maintenant de répondre est celle visant à savoir si ces changements épigénétiques persistent pendant toute la vie de l'animal et s'ils sont transmis aux générations suivantes. Aussi, de nouvelles pratiques d'élevage sont expérimentées dans le but de prévenir la moindre performance en matière de survie des saumons élevés en captivité, notamment en modifiant les conditions environnementales, la nutrition et l'âge auquel on relâche les saumoneaux. «Si on arrive à trouver la solution pour minimiser les différences entre les poissons sauvages et ceux élevés en pisciculture en éliminant ces modifications épigénétiques par l'adoption de conditions d'élevage différentes, ce sera une révolution et ça apaisera le débat éthique et socio-économique entourant l'élevage du saumon», conclut Louis Bernatchez.

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

CHERTSEY – LANAUDIÈRE



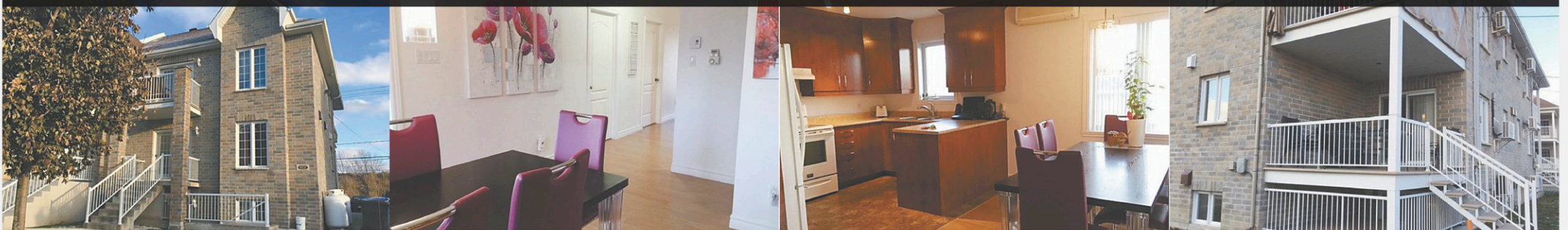
9415, ROUTE 125
Maison Clé en Main avec une grande fenestration, pour admirer la vue panoramique. Situé à 1h de Montréal, près des pistes de VTT, motoneige ainsi que plusieurs terrains de golf, stations de ski.
Un beau petit coin de paradis!
269 000\$ – CENTRIS # 9567567

Shirley Blainey – 514.259.8884 Courtier immobilier

Adriana Diaz – 514.259.8884 Courtier immobilier

RE/MAX RE/MAX HARMONIE INC. Agence immobilière

REPENTIGNY – VALMONT SUR PARC



Joli condo de 1 004 PC sur au RDC (1^{er} étage), 2 chambres, grand balcon recouvert avec accès à la cour, foyer au gaz, douche coin, bain podium, grande cuisine, A/C, système d'alarme, plusieurs améliorations, remise, 2 stationnements. Copropriété bien gérée et saine. Plusieurs EXTRAS.
184 000\$ – MLS # 9210019

Marie-Claire Provost – 450.585.0999 Courtier immobilier, groupe sutton synergie inc.

REALTA
agence immobilière

EXPÉRIENCE + ENGAGEMENT + ÉQUIPE
LA STRATÉGIE FRANÇOIS BISSONNETTE



FRANÇOIS BISSONNETTE
courtier immobilier agréé

T 514 789 2889 | realta.ca

VISITE LIBRE dimanche de 14h à 16h



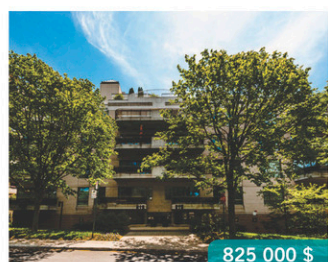
CDN | 5633 Plantagenet



Pointe-aux-Trembles | 1338 28^e av.

POUR PLUS DE PROPRIÉTÉS,
DES VISITES VIRTUELLES 3D ET DU CONTENU EXCLUSIF,
RENDEZ-VOUS SUR REALTA.CA

SUR RENDEZ-VOUS



Outremont | 190 Willowdale, app. 303



Outremont | 115 Côte-Ste-Catherine app. 903



Outremont | 1085 Pratt, app. 208



Outremont adj. | 6000 Deacon, app. 5D



Outremont adj. | 6301 Northcrest, app. 14N



CDN | 3790 Côte-Ste-Catherine, app. 6



CDN | 3615 Ridgewood, app. 401



CDN | 5902 Dolbeau



Rosemont | 5661 De Chateaubriand, app. 601



Plateau | 5253 Parc, app. 203



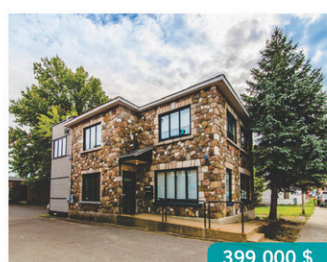
Centre-Ville | 13430 Peel, app. 10D



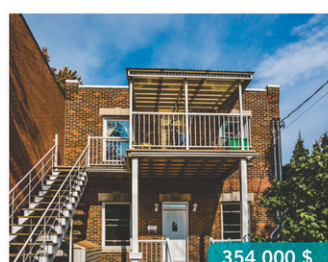
Centre-Ville | 1265 Lambert-Closse, app. 509



St-Sulpice | 1731-731A Bord-de-l'Eau



Chomedey | 3940 St-Martin O.



Montréal-Nord | 11979-11981 l'Archevêque



St-Henri | 4766 Notre-Dame O.



St-Henri | 4250 St-Ambroise, app. 204



Villeray | 8671-8673 St-Dominique

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

NOUVEAUTÉ

OUTREMONT LA RARETÉ MÊME!



Très grand duplex détaché de 52' en largeur, en pierre tout le tour avec **2 garages** côte à côte, **4 stationnements extérieurs** tout en façade et un 4 1/2, très clair, à l'entre-sol avec entrée privée. Au rez-de-chaussée et à l'étage : deux 6 1/2 dont 3 chambres, 2 s/bains pour plus de 2 000 p.c. chacun. Grande terrasse et 4 balcons.

À quelques pas du parc F.-X. Garneau et des tennis, près de Laurier, Bernard et transport en commun. À proximité des écoles, collèges, université, hôpitaux, métro, Cepsium, piscine, patinoire intérieure et tous les services.

Luminosité abondante partout, planchers en chêne avec incrustations de noyer, plafonds 8'10". Toutes les pièces sont de très bonnes dimensions. Réservoir d'huile enlevé, sol décontaminé, dalle de béton neuve aux garages. Chauffage au gaz pour la bâtisse.

Valeur locative :

- 2^e étage 3 500 \$ chauffé, eau chaude, garage inclus
- Entre-sol 1 200 \$ chauffé, eau chaude, électricité inclus

Centris 146 840 19

1 989 000 \$

335-337 CH. CÔTE-STE-CATHERINE



CHARLOTTE MICHAUD
cmichaud@sutton.com

514.894.0866
10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière 514.272.1010

LAC BROME

VISITE LIBRE
Dim. 2 déc. - 14h à 16h



41 RUE GROVE, KNOWLTON
RÉSIDENCE HAUT DE GAMME, style classique des Cantons, décor au goût du jour, 4 chambres dont une au RDC, 2 1/2 SDB, solarium, véranda, jardin anglais. Secteur convoité à distance de marche du village et accès au Lac Brome. **575 000 \$** Hôtesse : Lois Hardacker

LOIS HARDACKER

Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

LAC BROME

VISITE LIBRE
Dim. 2 déc. - 14h à 16h

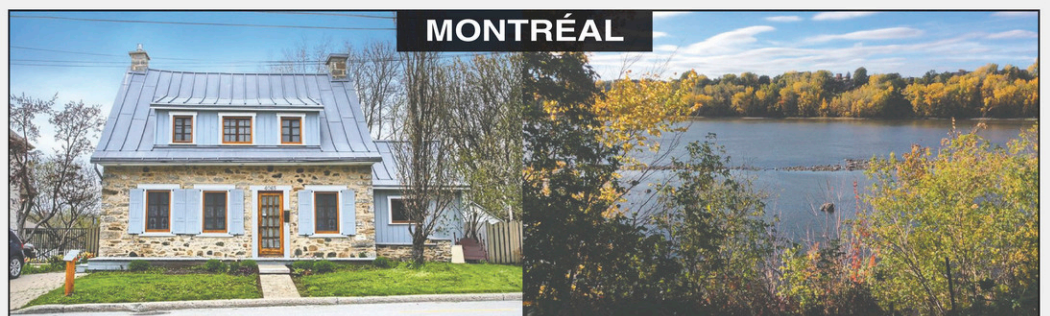


8 RUE SHUFELT, LAC BROME
DESIGN TRADITIONNEL, véranda enveloppante et le confort d'une construction récente, 4 ch., sous-sol aménagé. Terrain 1+ acre, piscine creusée, jardin d'eau. À courte distance du centre de Knowlton et de la plage. **589 000 \$** Hôtesse : Ingrid Wiener

450 242-2000

www.loishardacker.com

MONTRÉAL



VISITE LIBRE - Dimanche 3 décembre 14h à 16h

4065 boul. Gouin Est
Ancestrale, 1816, restauration par des artisans, avec un sous-sol de 8 pi. fini, terrain 10 500 pieds carrés, bord de l'eau, piscine. **499 000 \$ - CENTRIS # 18636614**

MICHEL BERGERON 514-824-4541

Courtier immobilier, Re/Max Alliance Inc.

LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL OFFRANT UN BEAU CHOIX DE CONDOS !!!



FACE AU PARC LAFONTAINE, PRÈS MÉTROS ET SERVICES

CONDO VELETTE - 399 000 \$

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas...
Choix de condos 3 1/2 au 9 1/2, Penthouse.

Complètement rénové avec produits nobles : Granite, marbre aux planchers, bois (bambou), armoires laquées. Vue exceptionnelle face au Parc, balcons faisant la largeur du condo. 2 salles de bains rénovées. Possibilité d'acheter le garage à 35 000 \$.

CENTRIS # 15913590

LUCIE RICARD COURTIER AGRÉÉ RE/MAX ALLIANCE, AGENCE IMMOBILIÈRE **514 386-9804** VOIR MES PROPRIÉTÉS LUCIE RICARD RE/MAX QUÉBEC

SUD-OUEST MONTRÉAL

DUVERNAY - LAVAL

AHUNTSIC OUEST



701 rue Irène #316

PRÈS DU MARCHÉ ATWATER - Appartement lumineux. 3^e étage de 2 chambres à coucher + GARAGE. Espace de rangement sur le même étage. Balcon privé + terrasse commune sur le toit & piscine dans la cour. Espace commun intérieur à réserver pour les fêtes. Près de 2 stations de métro. **425 000 \$ - CENTRIS # 16022349**



3065 Boul. Lévesque Est

Construction 2010. Magnifique maison à étages, dernière de la rangée avec très grand terrain, piscine creusée, double garage. 2 chambres + une 3^e possible. 2 salles de bains et une salle d'eau. **549 800 \$ - CENTRIS # 14951501**



1 boul. Gouin Est coin St-Laurent

Véritable joyau patrimonial, maison construite en 1912, et entretenue par des propriétaires consciencieux. 5 chambres à coucher ou plus, bibliothèque, bureau, salle familiale avec foyer au gaz, cuisine rénovée en 2015, 3 salles de bains, une salle d'eau, 2 terrasses, cour arrière. 5 minutes à pied de la station de métro Henri-Bourassa. **1 575 000 \$ - CENTRIS # 19830691**

Esther Leblanc
Courtier immobilier agréé

514-220-2454

www.estherleblanc.com

ROBERT DEGUIRE 514-272-1010

courtier immobilier - groupe sutton - immobilià inc

RE/MAX LANAUDIÈRE inc.



Manon Blais



Courtier immobilier Inc.

www.manonblais.com

450.759.3008

RAWDON



Maison de prestige et très spacieuse, imposante entrée avec son portail électrique en fer forgé, 5 chambres, solarium 3 saisons, spa, piscine creusée au sel chauffée (2006) véranda d'été. Terrain boisé des plus intime de 162 000 PC. **949 000 \$ - CENTRIS # 20742497**

SAINT-CÔME



Ce magnifique domaine en harmonie de 126 arpents avec la nature, offre de multiples avantages : 3 chambres, son loft, son studio d'enregistrement, répétitions ou atelier, ses 3 toits verts prévus pour les végétalisés. **790 000 \$ - CENTRIS # 20982390**

SAINT-CÔME



Cette belle propriété avec garage est située directement au bord du lac, elle vous offre 3 chambres, foyer au salon, un solarium avoir la vue sur le lac, un étang privé sur un terrain boisé de 104 220 PC. **449 000 \$ - CENTRIS # 24195524**

SAINTE-JULIENNE



Magnifique propriété est absolument à voir! Le salon et la salle à manger ont une superbe fenestration avec plafond cathédrale et poutres en pin. Elle a 4 chambres, 3 salle de bains, 1 dinette au sous-sol avec entrée munie d'une porte-jardin. **399 000 \$ - CENTRIS # 21209885**

SAINT-JEAN-DE-MATHA



Magnifique propriété située dans un bel environnement paisible à seulement 5 min. du village. Elle offre 3 chambres, un plafond cathédrale, foyer au salon, solarium 4 saisons avec sortie extérieure et terrasse. **329 000 \$ - CENTRIS # 22283452**

RAWDON



Emplacement de choix! Cette propriété est éloignée du chemin pour une tranquillité, 3 chambres au 2^e étage, un RDC avec une belle fenestration, une salle de lavage, garage double et le tout sur un terrain boisé et paysager. **289 000 \$ - CENTRIS # 9101807**

SAINT-BARTHÉLEMY



Maison ancestrale rénovée parfaite pour réaliser votre rêve d'avoir un gîte. Propriété ayant gardé son cachet d'antan, 6 chambres dont 1 au grenier, 2 salles de bains, 1 salle d'eau, poêle au bois, grandes pièces, hangar 25 X 15 et terrain de 42 411 PC. **269 000 \$ - CENTRIS # 16845254**

SAINT-CÔME



Maison avec une incroyable vue sur le lac et montagne! Domaine privé avec 2 plages, 3 chambres, foyer au bois, verrière, piscine hors terre, sur un terrain boisé de 5 acres pour une superbe intimité. **214 900 \$ - CENTRIS # 22881208**